

Va, étudie, deviens.

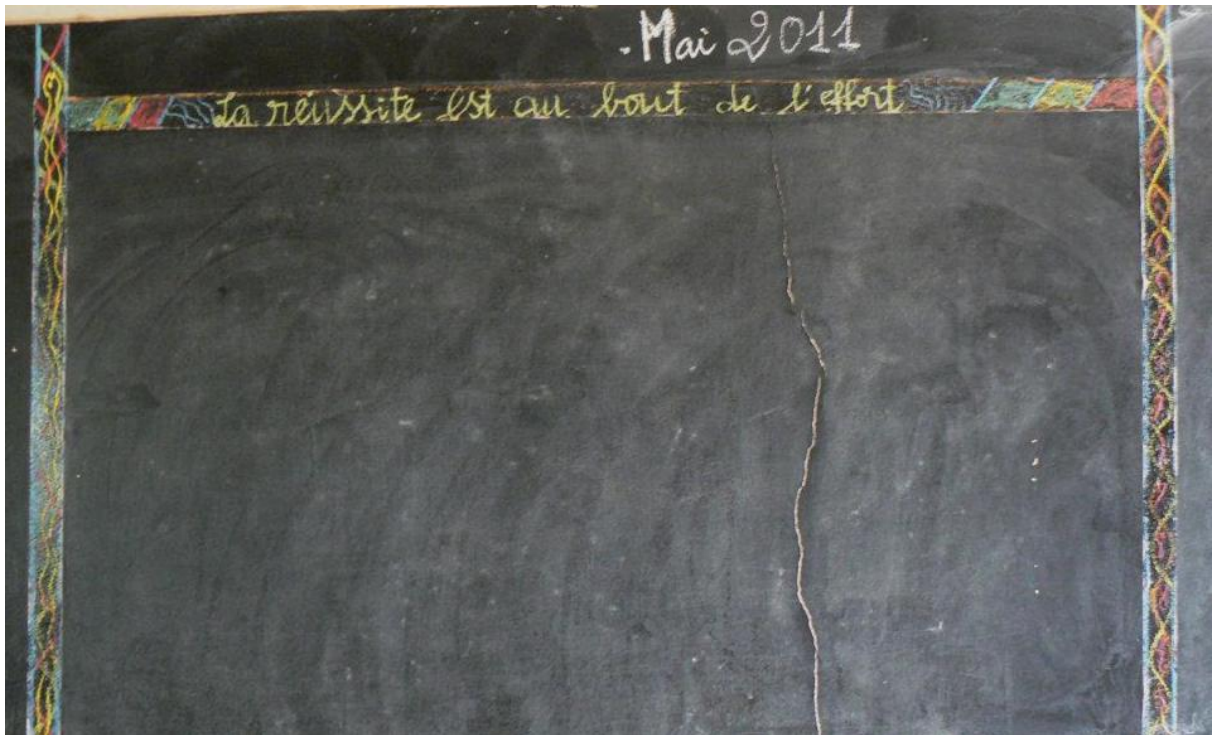


Tableau d'école
Ourosogui, Sénégal 2011

DIU Santé, Sociétés, Migrations

Année 2015-2016

VERNET Tamara

Remerciements

Merci,

A Roman PETROUCHINE, pour ses conseils et l'attention qu'il a porté à mon travail.

A mes collègues, camarades de cours, compagnons de voiture : Céline, Magalie, Audrey et Ludovic, pour avoir participé à rendre cette formation riche autant professionnellement qu'humainement

Aux deux amis qui ont bien voulu ouvrir leur cœur durant mes entretiens

A Judith et Marion pour leur aide et leur relecture

A mes parents et Adama de m'avoir soutenu dans ce projet.

A celui qui partage ma vie,

INTRODUCTION	p1
1. SITUATION DE SOIN	p3
1.1 Description.....	p3
1.2 Analyse et question de départ.....	p5
2. CADRE CONCEPTUEL	p8
2.1 Etre étudiant étranger	p8
2.1.1 Qui sont-ils ?.....	p8
2.1.2 Venir en France, un parcours du combattant administratif.....	p10
2.1.2.1 L'inscription dans l'enseignement supérieur.....	p10
2.1.2.2 La demande de visa.....	p14
2.1.3 Conditions de vie et précarité.....	p16
2.1.3.1 Activité professionnelle et ressources.....	p17
2.1.3.2 Accès au logement.....	p18
2.2 Processus migratoire	p19
2.2.1 Pourquoi partir ?.....	p20
2.2.1.1 Le choix de la France.....	p20
2.2.1.2 En quête d'émancipation et de reconnaissance.....	p21
2.2.1.3 La France un eldorado ?.....	p22
2.2.2 Devenir adulte loin de chez soi.....	p23
2.2.2.1 Etre jeune adulte.....	p23
2.2.2.2 Obligation de réussite.....	p25
2.2.2.3 Quête identitaire et différences culturelles.....	p26
2.2.3 Et après les études ?.....	p27
2.3 Effets sur la santé mentale	p31
2.3.1 Souffrance psychique.....	p31
2.3.2 Métamorphose et métissage nécessaire.....	p33
3. CADRE EMPIRIQUE	p36
3.1 Choix méthodologiques.....	p36
3.2 Analyse de l'enquête.....	p37
CONCLUSION	p45
Bibliographie	p46
ANNEXES	p48

INTRODUCTION

Me voici arrivée au terme de cette année de diplôme inter-universitaire « Santé, Société et Migration » sous le signe de la tolérance, de la rencontre et de la découverte.

Tout au long des interventions, la multiplicité des points de vue n'a cessé d'ouvrir un peu plus mon esprit. Toutes et tous ont su donner la parole à ceux qui ne l'ont plus ou qui ne l'ont jamais eu. Ils ont su mettre en lumière les injustices dont sont victimes les étrangers et faire en sorte que demain soit meilleur pour eux et pour nous professionnels. L'investissement et le militantisme de certains est un exemple. C'est à mon tour de tenter de me faire porte-parole.

Tôt j'ai su le métier que je voulais exercer plus tard, c'est tout simplement que j'ai pu accéder à une école d'infirmière et que j'ai pu réaliser mes trois années d'études. Sans encombre, dans des conditions optimales, soutenue socialement et financièrement par mes proches et par le pays dans lequel je vis. J'ai en parallèle eu la possibilité de voyager hors des frontières françaises, en Europe puis dans d'autres continents. J'ai beaucoup appris, de moi et des autres. C'est en toute sérénité que j'ai eu la chance de faire mes premiers pas dans l'âge adulte, ce qui, malheureusement, n'est pas le cas de tous.

J'ai côtoyé et je côtoie encore des étudiants étrangers, dans le cadre professionnel comme dans le cadre personnel. Leur histoire d'adulte ne commence pas comme la mienne, elle n'en est pas moins belle, mais plus complexe. C'est à eux que je veux donner la parole dans ce mémoire, comme un témoignage de leurs forces et de leurs difficultés.

Leur combat est quotidien, à l'image de cette jeune héroïne d'origine Marocaine tirée du roman « *Les yeux baissés* » de Tahar Ben Jelloun, qui à l'âge de dix ans s'exile avec ses parents en France et découvre l'école :

Je dormais souvent le dictionnaire sous l'oreiller. J'étais persuadée que les mots allaient, la nuit, le traverser et venir s'installer dans les cases prêtes pour le rangement. Les mots quitteraient ainsi les pages et viendraient s'imprimer dans ma tête. Je serais savante le jour où, dans le livre, il n'y aurait que des pages blanches.¹

Et fait l'expérience du métissage :

J'avais une moitié suspendue encore à l'arbre du village, et l'autre moitié balbutiant la langue française, en perpétuel mouvement dans une ville dont je ne voyais jamais les limites ni la fin. J'expliquais ma nervosité par les bagarres auxquelles se livraient mes deux moitiés.

¹ BEN JELLOUN Tahar, *Les yeux baissés*, édition du seuil, Paris 1991, p79-80

Je n'étais pas au milieu, mais dans chaque camp. C'était fatigant. Je m'énervais quand cela durait trop longtemps.²

Le courage des étudiants étrangers force l'admiration car, nous le verrons tout au long de ce travail, ils sont de ceux dont le parcours est semé d'embûches et cumulent les précarités, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur santé mentale.

Deux situations de soin vécues durant mon exercice professionnel d'infirmière auprès des personnes souffrant de troubles d'ordre psychique au sein des urgences d'Edouard Herriot m'ont amené à formuler une problématique qui sera le fil conducteur de mon mémoire de fin de diplôme universitaire.

Les thèmes abordés seront : les étudiants étrangers non européens en situation de mobilité, leur processus migratoire et la souffrance psychique.

Dans un premier temps, il sera question de tenter de définir ces différents concepts à travers des lectures et des recherches théoriques : il s'agit du cadre conceptuel.

Dans un second temps, je présenterai l'analyse de mon enquête exploratrice qui me permettra de confronter mes recherches documentaires à la réalité du terrain : il s'agit de la phase empirique.

A partir de là, une nouvelle problématique ainsi que des hypothèses de travail seront formulées.

² BEN JELLOUN Tahar, ob.cit. p108

1. SITUATION DE SOIN

1.1 Description

Ma réflexion a pour point de départ deux situations rencontrées récemment lors de mon exercice professionnel d'infirmière au sein d'un service d'urgence général. C'est depuis septembre 2015 que j'occupe un nouveau poste, juste créé, d'infirmière spécialisée de psychiatrie aux urgences médicales. J'ai pour mission d'accueillir et d'accompagner les patients présentant des problématiques d'ordre psychiatrique afin de fluidifier leur prise en charge. En collaboration avec le psychiatre, je repère les situations à risques et aide à prioriser les patients selon le motif de leur venue et leur état clinique. Je suis en première ligne, postée le plus souvent à côté de l'infirmière d'accueil et d'orientation.

Aux urgences d'un hôpital non spécialisé nous sommes amenés à recevoir des patients souffrant de pathologies variées allant de l'infarctus du myocarde à la décompensation psychotique en passant par le malaise hypoglycémique, la tentative de suicide, le traumatisme du poignet et la crise d'angoisse. L'urgence vitale est bien sûr priorisée, tout comme les patients douloureux. Le patient souffrant de douleur physique a la possibilité de coter sa douleur de 0 à 10 à l'aide d'une échelle appelée EVA, 0 étant une absence de douleur et 10 une douleur insupportable. En fonction du chiffre obtenu l'infirmier d'accueil a la possibilité de donner un antalgique en fonction du résultat obtenu. Mais il est difficile de coter une douleur psychique. C'est ainsi à nous infirmiers spécialisés qu'incombe la tâche d'évaluer cette douleur non visible mais pourtant bien présente qu'est la douleur morale, psychique, psychiatrique, afin de la soulager au plus vite et au mieux.

Dans le cadre de cette activité je suis amenée à mener des entretiens de première intention. En voici deux exemples :

C'est un jour de semaine, en début d'après-midi, que je rencontre Mme N, une jeune femme de 25 ans, d'origine Colombienne. Elle se présente spontanément aux urgences pour syndrome dépressif et idées suicidaires, elle est soutenue par son compagnon dans cette démarche.

Elle raconte avoir migrée seule de Colombie à l'âge de 18 ans pour faire ses études en France. Elle s'est alors « *toujours débrouillée seule* », travaillant et étudiant en même temps. Un voyage dans son pays d'origine pour son stage de fin d'étude la déstabilise. Elle ne trouve

plus sa place au sein du domicile familial et ne supporte plus de dépendre à nouveau de ses parents. Elle commence alors à faire des crises d'angoisses. De retour en France, elle s'arrête de travailler pour se consacrer pleinement à la finalisation de ses études, c'est son compagnon qui la soutient financièrement. C'est une période de « *dépendance* » difficile à vivre pour elle. Finalement c'est brillamment qu'elle termine ses études et qu'elle s'installe avec son compagnon. Arrive l'heure de trouver un travail mais elle ne parvient pas à constituer ses CV et développe peu à peu ce qu'elle qualifie de « *phobie sociale* », elle ne parvient pas à sortir de chez elle sans faire des crises d'angoisses. Son jeune frère arrive chez le couple dans le même temps de Colombie pour étudier lui aussi. C'est elle qui gère le quotidien et tient le rôle de « mère ». Il l'a malmène la traitant de « *moins que rien* » n'étant pas capable de trouver du travail et lui reproche ses commentaires « éducatifs ». Ces tensions dans la fratrie ont des conséquences néfastes sur le couple. Rien ne fonctionne comme elle l'aurait souhaité. Elle dit s'en vouloir de ne pas parvenir « *à faire face* ».

Il y a la peur de décevoir ses parents qu'elle a dû quitter pour réussir professionnellement mais ne parvient pas à rentrer dans la vie active. La déception de ne pas parvenir à recréer avec son frère et son compagnon un... elle cherche ses mots mais ne réussit pas à trouver le terme en Français. Sans doute que l'expression qui lui échappe c'est celle du « cocon familial ». Elle ne sait plus où se trouve sa place. De fil en aiguille ses déceptions l'amènent à se dire qu'il faut fuir cette vie. Elle prépare sa valise pour aller elle ne sait où. Ailleurs, c'est certain. Là où elle n'aura pas à supporter cette impasse dans laquelle elle se trouve.

Et petit à petit cet ailleurs se transforme en nulle part. Pourquoi ne pas disparaître se dit-elle.

Un autre matin, c'est Mme O, 24ans, originaire de Centre Afrique qui se présente aux urgences, accompagnée de son ami pour crise suicidaire.

C'est endormie, entourée de bouteilles de produits ménagers, qu'il l'a retrouvée chez elle après une dispute téléphonique. Elle n'a finalement pris aucun produit, se réfugiant dans le sommeil après avoir pris peur de son geste. Cette crise suicidaire intervient dans un contexte où la patiente a du mettre fin à ses études de commerce en cours d'année faute de revenu suffisant. Elle était alors en 5^{ème} année, « *plutôt bonne élève* ». Sa situation administrative ne lui a pas permis de travailler suffisamment pour poursuivre ses études et

subvenir aux besoins quotidiens de sa sœur, 21ans et de son frère, 16ans, eux aussi étudiants en France, et cela, malgré le soutien financier occasionnel de ses parents restés au pays. Mme O est arrivée seule en France, avant d'être rejoint par ses frères et sœurs. Elle rapporte des conflits autour de l'éducation de son jeune frère qui « *n'en fait qu'à sa tête* ». Une de ses sœurs est encore au pays, tandis que l'autre a migré au Maroc. Elle décrit depuis plusieurs mois des ruminations anxieuses avec anhédonie, des troubles du sommeil et des manifestations somatiques avec céphalées, constipation et nausées. L'humeur est triste de manière fluctuante. Elle dit avoir le devoir « *d'être forte* » car n'est pas seule en France, mais se sent épuisée.

Elle raconte que le « *déracinement* » a été difficile, qu'elle n'y a pas suffisamment été préparée. Ne parvient pas à dire si la décision de migrer a été un choix, « *c'est surtout mes parents qui m'ont encouragé, c'est comme ça chez nous, pour réussir il faut partir* ». Elle souffre de l'éloignement parental, ne se sent pas suffisamment soutenue : « *je suis seule* », dit avoir seulement une amie sur qui compter. Elle dit se trouver dans une impasse, ne sachant pas de quoi sera fait demain. Elle avoue à demi-mot que le pays lui manque, mais le dire trop fort serait signe de faiblesse. En attendant elle fait quelques soins capillaires à d'autres jeunes femmes pour gagner sa vie.

Elle ne rapporte aucun antécédent psychiatrique, personnel ou familiale, car « *on ne fait pas de dépression en Afrique, on ne peut se le permettre* ».

1.1 Analyse et question de départ

Etre étudiant, quitter le domicile familial, s'émanciper. Un mélange d'insouciance et de liberté. Mais aussi premières responsabilités et questionnements existentiels sur le sens que l'on veut donner à sa vie, sur l'Homme que l'on veut être plus tard. Période charnière entre l'adolescence et l'âge adulte, où tant de possibilité s'offre à nous. Voici le portrait de deux femmes qui ont quitté leur pays pour vivre cette expérience. Double expérience pour elles, celle de devenir étudiante en même temps qu'étrangère. Faire face aux difficultés administratives et financières. Aux différences culturelles et linguistiques. Mais avant tout réussir, pour soi et pour ceux qui sont restés au pays.

Ces deux jeunes femmes débutent leurs études supérieures dans un pays étranger, leurs parents sont restés au pays. Elles sont originaires de pays non Européens, Mme O vient de Centre Afrique, pays dont une des langues officielles est le Français, tandis que Mme N vient

de Colombie et a sans doute dû commencer à étudier la langue française durant le secondaire. Toutes deux maîtrisent bien la langue française, même si l'utilisation de certaines expressions restent encore compliquée car imagées : « cocon familial ».

Toutes deux consultent aux urgences pour crise suicidaire dans un contexte de souffrance psychosociale en lien avec des difficultés rencontrées lors de leur processus migratoire. Toutes deux ne sont pas boursières et doivent en effet travailler en même temps qu'elles étudient, ce qui augmente leur charge de travail et de stress. Mme N parvient à mener à bien ses études non sans souffrir d'un sentiment de « *dépendance* » vis-à-vis de son ami qui décide de la soutenir financièrement, tandis que Mme O doit mettre fin à ses études car ne parvient plus à s'en sortir financièrement. Les deux se décrivent comme de bonnes élèves et mettent en avant leur persévérance à réussir.

La question du départ n'a pas été abordée par Mme N tandis que Mme O est ambivalente à ce sujet. On ne parvient pas à savoir s'il s'agit d'un choix ou plutôt d'un devoir. Chacune met cependant en avant la nécessité de réussir pour elle et pour ceux restés aux pays. D'ailleurs, ne pas réussir, se plaindre, aller mal, est un signe de faiblesse qui est intolérable et source de culpabilité : « *faire face* », « *être forte* », « *on ne fait pas de dépression en Afrique* ».

Toutes deux se questionnent sur leur relation avec leur frère et sœur venus les rejoindre en France. Etre sœur ? Etre mère ? Comment se positionner ? Comment faire quand les figures parentales sont absentes et qu'à leur tour elles deviennent « chef de famille » ? Toutes deux ont une vie amoureuse. Comme dans chaque couple elles décrivent des tensions, mais leur compagnon semblent toutefois se soucier de leur bien être car c'est eux qui les accompagnent aux urgences.

Chacune met en avant la complexité psychique dans laquelle les pousse cet exil. Mme N parle de la difficulté à retrouver sa place au pays lorsque l'on s'est absenté durant plusieurs années, tandis que Mme O met en avant la souffrance liée au « *déracinement* » et à la solitude.

Alors, qu'est-ce qui pousse ces jeunes à cette aventure ? Qu'est-ce qui fait leurs difficultés ? Quelles modifications psychiques s'opèrent dans ce processus ? De quoi naît la souffrance ? Comment faire quand on n'est plus de « *là-bas* » mais pas encore « *d'ici* », quand en somme nous n'avons ni racine ni aile ? Par quels processus bascule-t-on de l'espoir

au désespoir ? De l'idéal au désenchantement ? Du besoin de protection à la maltraitance ?
Comment réussir cette métamorphose de l'identité qu'exige l'exil ? Quelle est la spécificité de
ce processus chez les étudiants étrangers ?

**En quoi le processus migratoire des étudiants étrangers non européens en
situation de mobilité a-t-il un impact sur leur santé mentale ?**

2. CADRE CONCEPTUEL

2.1 Etre étudiant étranger

2.1.1 Qui sont-ils ?

Ils sont là de passage, le temps d'un BTS, d'une licence ou d'un master. Parfois ils s'engagent dans un travail de longue haleine comme celui de la thèse et s'installent plusieurs années sur le territoire français. Certains finissent par rester. D'autres rentrent au pays tandis que le reste s'aventure sur des continents plus lointains. Leur avenir est incertain jusqu'à l'obtention d'un diplôme, même si la route peut encore être longue après. Ils ne sont qu'au début de leur voyage.

Ils ne sont ni Européens, ni Français. Ni réfugiés, ni travailleurs à temps pleins. Alors qui sont ces étudiants étrangers qui s'inscrivent dans nos écoles françaises et qui espèrent une vie meilleure ? Pour mieux comprendre qui ils sont, il semble indispensable de définir précisément de qui l'on parle lorsqu'il est question d'étudiant étranger non européen en situation de mobilité.

L'UNESCO définit l'étudiant étranger comme « *une personne inscrite dans un établissement supérieur d'un pays ou d'un territoire où elle n'a pas sa résidence permanente* ».

Plus précisément, la population d'étudiants étrangers en France est composée de plusieurs catégories en fonction de leur situation et du cadre de leur voyage.

On peut identifier cinq types d'étudiants étrangers :

a) *les étudiants en situation de mobilité :*

1. *les étudiants boursiers (bourse française, bourse du pays d'origine)*

2. *les étudiants dans un système d'échanges*

3. *les étudiants prenant des initiatives individuelles*

b) *les étudiants étrangers résidents*

4. *les étudiants réfugiés politiques*

5. *les étudiants étrangers résidents, temporairement ou non*³

Une enquête de l'Observatoire national de la Vie Etudiante, publiée en juin 2005, intitulée *Profils et conditions de vie des étudiants étrangers*, nous aide à faire la distinction

³ COULON, Alain et PAIVANDI, Saeed. *Les étudiants étrangers en France, état des savoirs* [en ligne]. Rapport pour L'Observatoire de la Vie Étudiante. Centre de recherches sur l'enseignement supérieur, mars 2003, 52p. Disponible format PDF sur internet : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/872e_rap_tr_ove.pdf -1.pdf. [Consulté le 7 mai 2016]

entre « étudiant étranger résident » et « étudiant étranger en situation de mobilité ». Un étudiant étranger en situation de mobilité a le plus souvent :

- obtenue son baccalauréat à l'étranger
- ne vit pas avec parents
- ne rencontre pas ses parents régulièrement

Un rapport du ministère de l'intérieur sur les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français en 2014/2015 montre que près de la moitié d'entre à l'université sont africains, 20% sont asiatiques et 20 % sont originaires de l'Union Européenne. On note donc une forte représentation des étudiants Africains qui s'explique certainement par le passé colonial de la France et par conséquent par la proximité culturelle et linguistique.

L'enquête de l'OVE de 2005 montre également que leur âge moyen est de 25.8ans contre 22.1ans pour les étudiants français, notamment parce qu'ils s'inscrivent plus souvent en 2ème et 3ème cycle. D'après le rapport du ministère de l'intérieur Français, la part des étudiants étrangers augmente avec le niveau de diplôme : ils représentent 1 étudiant sur 10 en licence, près de 2 sur 10 en master et plus de 4 sur 10 en doctorat. En effet, les données de l'enquête de l'OVE de 2005 montrent que les étudiants étrangers en situation de mobilité, européens comme non européens, sont nettement plus « ambitieux » que les autres : 48.5% visent un diplôme de niveau supérieur à bac+5, contre 25% parmi les étudiants français. Comparés aux français, les étudiants étrangers non européens sont presque deux fois plus nombreux à vouloir continuer leurs études au-delà de bac+5.

Nous pouvons donc en conclure que les étudiants étrangers non européens en situation de mobilité sont principalement originaires d'Afrique, vivent par conséquent loin de leur parents et sont en général plus âgés car entreprennent des études plus longues.

Dans ce travail de recherche, il sera surtout question des étudiants qui viennent en France par leurs propres moyens (catégorie a.3), puisque qu'il semblerait qu'ils représentent la seule catégorie à ne pas être encadrée ou suivie par un quelconque système ce qui ne fait qu'accroître leurs difficultés. Quelles sont alors les conditions d'accès à l'enseignement supérieur français des étudiants étrangers non européen en situation de mobilité ?

2.1.2 Venir en France, un parcours du combattant administratif

2.1.2.1 L'inscription dans l'enseignement supérieur

L'administration française, peu d'éloges sont faits à son égard. Photocopie de la carte d'identité, justificatif de domicile, photographie d'identité, formulaire à remplir, etc. autant de documents à fournir pour accéder à ses droits. Déjà, un vrai labyrinthe pour nous Français.

Pour mieux comprendre la difficulté des démarches administratives des étudiants étrangers j'ai tenté de me mettre dans la peau de ces derniers qui veulent s'inscrire dans l'enseignement supérieur français. J'ai navigué des heures sur internet, sur les sites officiels des ministères français, afin de recueillir, d'organiser et de clarifier les informations suivantes.

Les conditions d'admission à l'enseignement supérieur Français pour les étudiants étrangers non européen en situation de mobilité sont multiples et constituent un véritable labyrinthe administratif. Et ce parcours du combattant commence bien avant qu'ils aient pu mettre le pied sur le territoire français.

Il existe trois modes de candidature aux études supérieurs : la Demande d'Admission Préalable (DAP), la procédure de Centre pour les Etudes en France (CEF) ou l'Admission Post Bac (APB). Les critères qui déterminent la procédure à suivre sont les suivants : la nationalité du candidat (ressortissant de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou non), le diplôme de fin d'études secondaires obtenu (Baccalauréat international ou Européen, diplôme étranger hors UE...) et la formation demandée (L1, BTS...).

Cependant : *« Avant même de déposer un dossier de candidature pour l'inscription dans une université française, il est imposé aux étudiants de passer un test linguistique en français et un test d'évaluation des connaissances, malgré la présentation d'un diplôme. »*⁴

Ce test est intitulé « Test de Connaissance du Français » soit TCF. Il est payant à hauteur de 68 €. Sont dispensés de cet examen les ressortissants d'un pays officiellement francophone : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Conakry, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal ou Togo.

⁴ NABBIE, Ibrahim. *La situation précaire des étudiants africains en France* [en ligne] 13 octobre 2012. Disponible sur : http://www.guineeweb.net/index.php?option=com_content&view=article&id=349:la-situation-precaire-des-etudiants-africains-en-france-par-nabbie-ibrahim-l-baby-r-soumah-- [Consulté le 1 avril 2016]

Mais attention : l'Algérie, le Maroc, le Liban et la Tunisie ont pour seule langue officielle l'arabe. Le français n'est qu'une langue à statut particulier. Les candidats de ces quatre pays sont donc bien concernés par le TCF.

Pourtant, si l'on est ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne (même si non francophone), de l'Islande, du Liechtenstein ou de la Norvège on a la possibilité de présenter directement une demande d'inscription à l'université de son choix.

Pour passer ce test on nous invite à contacter les services de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, l'espace CampusFrance ou le centre agréé TCF le plus proche de son domicile et cela à partir du mois d'octobre et jusqu'à février de l'année précédant la rentrée scolaire.

Le test est composé d'une part d'épreuves de:

- compréhension orale (29 questions)
- structures de la langue : grammaire et lexique (18 questions)
- compréhension écrite (29 questions)

Durée de ces trois épreuves : 1 heure 25.

Et d'autre part, d'une épreuve d'expression écrite (deux exercices à traiter : une analyse de document iconographique de 200 mots minimum + une argumentation de 300 mots minimum). Durée de l'épreuve d'expression écrite : 1 heure 30.

Sur le site internet du Centre international d'études pédagogiques dirigé par le Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche on me rappelle que les fraudes aux examens sont des délits de nature disciplinaire régis par le décret du 13 juillet 1992 modifié par le décret du 13 juillet 1995 et on me précise les conséquences en cas de fraude ou de falsification d'attestation du TCF. On ajoute également que les services des visas des consulats de France sont en possession des résultats obtenus par les candidats au TCF et que les résultats figurant sur les attestations fournies par les demandeurs de visa d'études sont systématiquement vérifiés.

Une fois ce test passé avec succès, j'ai la possibilité de faire ma Demande d'Admission Préalable à l'université (DAP). Elle me concerne si je suis étranger ; hors UE, EEE et de la Confédération Suisse ; que j'ai obtenu un diplôme de fin d'étude étranger hors UE ; que je demande mon inscription en première année de licence universitaire ou de Première Année

Commune des Etudes de Santé (PACES) et que je ne suis pas boursier du gouvernement français. Je dois alors compléter un dossier appelé « dossier blanc » (ça ne s'invente pas) entre novembre et janvier précédant l'année universitaire pour laquelle je présente ma demande. Pour remplir cette DAP une notice explicative de onze pages m'est proposée. On me précise à nouveau que :

TOUT DOCUMENT FALSIFIÉ OU TOUTE FAUSSE DÉCLARATION ENTRAÎNERA UNE INTERDICTION D'INSCRIPTION DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS FRANÇAIS.

Sur ma DAP je renseigne mes données personnelles : Nom, prénom, date de naissance, nationalité... Je mentionne ma situation scolaire actuelle et mes trois choix d'établissement universitaire français pour la poursuite de mes études en les classant par ordre de préférence. Enfin je fais état de mes motivations sur l'orientation choisie et le choix de la France avec « le plus grand soin ».

Je dois également joindre mes relevés de notes obtenues au cours des deux années scolaires précédentes et au cours du premier trimestre de la présente année scolaire ; un extrait d'acte de naissance ou une copie lisible de mon passeport en cours de validité ou de ma carte d'identité accompagnée de sa traduction en français ; un total de cinq enveloppes de tailles différentes avec respectivement des coupons-réponses internationaux pour affranchissement avec mon adresse ou celle des universités. Lorsque mon inscription est définitive dans l'université française qui aura retenu ma candidature je dois joindre : une photocopie du diplôme de fin d'études secondaires ainsi que sa traduction par un service officiel français ou un traducteur assermenté.

Depuis 2006, une nouvelle procédure, intitulée Centre pour les Etudes en France (CEF), s'inscrivant dans la perspective d'une « immigration choisie » a été inaugurée dans une trentaine de pays : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Canada, Cameroun, Chine, Chili, Côte d'Ivoire, Corée, Colombie, Congo-Brazzaville, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Japon, Liban, Madagascar, Maroc, Sénégal, île Maurice, Mali, Mexique, République Tchèque, Russie, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie et Vietnam.

Le candidat ouvre un compte à partir du site internet CampusFrance de son pays de résidence et suit une procédure dématérialisée qui lui permet de formuler des demandes de

formation, de dialoguer avec l'Espace CampusFrance de son pays et avec les établissements auprès desquels il sollicite une préinscription.

Cette procédure spécifique permet à l'étudiant de remplir son dossier blanc de DAP de manière électronique via un site internet. Dans la trentaine de pays cités ci-dessus la procédure CEF est obligatoire et une participation financière de 60euros est demandée.

Il revient ensuite aux Centres pour les Etudes en France (CEF) de contrôler le « sérieux » et la « réalité du projet » des candidats aux études en France lors d'un entretien individualisé avec chaque candidat dans leur pays d'origine, souvent dans les grandes villes, voir la capitale. Les agents des CEF émettent ensuite un avis (favorable ou défavorable) répondant à une « *évaluation pédagogique et linguistique* » du dossier.

Ce dispositif est décrit comme permettant aux candidats à des études en France de bénéficier d'un appui et de conseils pour l'ensemble de leurs démarches jusqu'à la demande de visa et de suivre l'évolution de leur dossier électronique afin de faciliter les procédures. Pourtant une enquête de 2007 menée durant deux semaines au sein d'un CEF par un chercheur Lillois, note que :

D'après la base de données exhaustive du CEF que nous avons étudié, environ 70 % des candidats inscrits par internet ne valident aucun formulaire et renoncent donc à leur projet à ce stade de la procédure. Une telle déperdition dissimule une sélection qui est à la fois d'ordre géographique (répondre à la convocation de l'entretien suppose pour certains de faire plusieurs centaines de kilomètres et d'être hébergés dans la capitale) et d'ordre économique (le paiement des 60 euros pour l'entretien s'ajoute aux autres frais induits par la demande de visa).⁵

Enfin, si je suis étranger non ressortissant de l'UE, de l'EEE, de la Confédération Suisse relevant d'un pays à procédure CEF, que j'ai obtenu mon diplôme de fin d'études secondaire étranger hors UE et que je souhaite m'inscrire dans une filière sélectives non universitaires comme les Brevet de Technicien Supérieur (BTS), Diplôme de Technicien Supérieur (DTS), Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), etc. j'ai la possibilité de passer directement par le portail d'Admission Post Bac (APB) ouvert aux étudiants français et ressortissant de l'UE.

⁵ SPIRE, Alexis, *Contrôler et choisir. La sélection des étudiants candidats à l'émigration vers la France* [en ligne] p5. Disponible sur au format PDF sur internet : http://ceraps.univlille2.fr/fileadmin/user_upload/enseignants/Spire/Textes/ArtSpireKarthala.pdf [Consulté le 5 juillet 2016]

Tableau récapitulatif des procédures et candidatures des étudiants étrangers en première année⁶ :

Statut du demandeur	Diplôme de fin d'études secondaires	1 ^{ère} année de Licence et PACES	Filière sélectives non universitaires présentes dans APB (BTS, BISA, DTS, DMA, MAN, CFGÉ, CPES...)	Filières sélectives universitaires (IUT, DEUST, CUPGE...)
<i>Candidat français ou candidat ressortissant de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse, Monaco et Andorre</i>	Bac français, Bac européen(1) + Diplôme européen(2)	APB(3)	APB	APB
	Diplôme étranger hors UE	APB	APB	APB
	Bac international	APB	APB	APB
<i>Etudiant étranger non ressortissant de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse relevant d'un pays à procédure CEF-Pastel</i>	Bac français, Bac européen	APB	APB(4)	APB(4)
	Diplôme européen	DAP-CEF	APB(4)	CEF hors DAP
	Diplôme étranger hors UE	DAP-CEF	APB(4)	CEF hors DAP
	Bac international	DAP-CEF	APB(4)	CEF hors DAP
<i>Etudiant étranger non ressortissant de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse relevant d'un pays Hors CEF</i>	Bac français, Bac européen	APB	APB(4)	APB(4)
	Diplôme européen	DAP	APB(4)	APB(4)
	Diplôme étranger hors UE	DAP	APB(4)	APB(4)
	Bac international	DAP	APB(4)	APB(4)

- (1) Diplôme délivré par les écoles européennes des États membres de l'Union européenne ;
(2) Diplôme de fin d'études secondaires délivré par un État membre de l'Union européenne (exemples : Abitur allemand, Bachillerato espagnol...);
(3) Portail de pré-inscription Admission Post Bac (<http://www.admission-postbac.fr>) ;
(4) Les candidats ayant accepté une proposition d'admission sur APB doivent se rapprocher des services consulaires aux fins de délivrance de visa.

Nous venons donc de voir que s'inscrire dans l'enseignement supérieur Français n'est pas chose facile lorsque l'on est étranger. Les exceptions, les cas particuliers et les contraintes sont nombreuses d'autant que l'on peut imaginer que tous ne sont pas dotés d'un ordinateur à leur domicile avec une connexion internet optimale. On peut également noter que déjà s'applique la logique du soupçon, on se méfie dès à présent de la véracité des documents fournis et de l'honnêteté lors de la passation d'examen. Les mises en garde répétées à l'attention des étudiants étrangers concernant l'authenticité des documents fournis signifieraient-elles que ces mêmes étudiants soient pour la plupart fraudeurs ? Ou bien, ce pourrait-il que ce soit le système d'inscription rigide et fastidieux qui pousse les futurs étudiants à frauder pour accéder aux savoirs français et atteindre leur rêve de réussite ? Pourtant, il ne s'agit là que de la première étape pour venir en France. Viennent désormais les formalités administratives afin d'obtenir un visa pour la France tant convoitée.

2.1.2.2 La demande de visa

Lorsqu'une université choisie a validé la préinscription, il faut obtenir un visa de long séjour valant titre de séjour ou une carte de séjour temporaire mention « *étudiant* » pour laquelle des critères sont évalués : il faut un passeport valide, la préinscription à l'université, une garantie de domicile et une attestation bancaire prouvant que l'étudiant disposera d'au moins 430€ par mois. Pour avoir le droit d'étudier en France, il faut d'abord mettre les moyens car, depuis le décret du 06 septembre 2011 relatif à la circulaire Guéant de mai 2011, il faudra désormais justifier de 615€/mois, soit 30% de plus, montant qui représente plus de 15 fois le salaire minimum au Cameroun. Pour cela, il faut fournir des attestations bancaires

⁶ <http://www.unilim.fr/wp-content/uploads/sites/8/2015/11/Procedure-2016-dadmission-des-etudiants-internationaux.pdf>

de virement régulier ou de solde créditeur suffisant et, en cas de ressources fournies par un tiers, attestation sur l'honneur de versement des sommes permettant d'atteindre 615 €/mois.

La délivrance de la première carte de séjour étudiant est payante. L'étudiant étranger doit régler une taxe et un droit de timbre de 77 € par timbres fiscaux ordinaires.

A leur arrivée en France, pour obtenir leur visa long séjour valant titre de séjour, les étudiants non ressortissants de l'Union Européenne et dont la durée du séjour est supérieure à trois mois, devront passer une visite médicale obligatoire (organisée par les directions territoriales de l'OFII) et devront s'acquitter d'une taxe d'un montant de 55 euros sous forme de timbre fiscaux.

Pour une trentaine de nationalité relevant du CEF, la demande se fait exclusivement via le site de Campus France, lors de la préinscription dans l'enseignement supérieur.

La Carte de séjour est temporaire et n'est valable qu'un an. Son renouvellement dépend de l'assiduité aux études et aux examens, la cohérence du cursus universitaire ou des changements d'orientation et de la progression dans les études suivies. Un redoublement, une absence, une réorientation ou un manque soudain de ressources pourraient être jugés par le préfet comme un critère de refus de renouvellement de titre de séjour. Pas le droit à l'erreur. C'est donc chaque année que l'étudiant étranger devra se présenter aux guichets de la préfecture dès l'aube, parmi une foule d'autres étrangers et patienter encore et encore pour espérer décrocher le sésame qui autorise de passer un an de plus en France

Il existe des critères d'appréciation de la demande de visa de long séjour pour étude, ils sont « académiques » ont été précisés par une circulaire interministérielle (Intérieur, Affaires étrangères, Enseignement supérieur et Recherche), le 27 janvier 2006. Doivent être pris en compte notamment des critères généraux, comme les chances de voir leur projet de formation en France déboucher sur un « parcours de réussite professionnel », la possible contribution du projet au développement économique et social du pays d'origine ou l'intérêt de la France et de sa coopération avec le pays concerné.

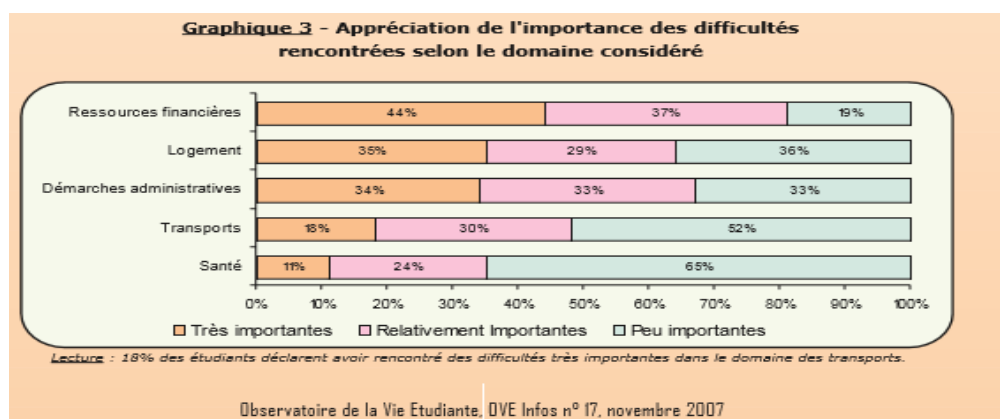
2.1.3 Condition de vie et précarité

La précarité qui touche les étudiants n'a elle pas de frontière : les français comme les étrangers en sont victimes. Pourtant, les étudiants étrangers seraient-ils plus précaires que les autres ? En quoi cette précarité est-elle spécifique chez les étudiants étrangers non européens en situation de mobilité ?

Il convient tout d'abord de définir ce que l'on entend par précarité :

La première caractéristique du précaire est en effet qu'il ne possède aucune maîtrise sur l'avenir. Non seulement il n'a aucune prise sur les événements dont il dépend de façon vitale (emploi, conditions de travail, revenus, coût de la vie) mais, en outre, il ne dispose pas de moyens efficaces pour parer individuellement ou collectivement aux difficultés qui surgissent. Il n'a pas de réserves financières, de faveur. Il est donc menacé perpétuellement de voir son statut se dégrader, ses conditions de vie devenir plus pénibles, et même sa vie elle-même se décomposer par la maladie, l'accident ou le vieillissement prématuré.⁷

Une enquête de l'OVE parue en 2007, intitulée *Venir étudier en France, enquête et parcours des étudiants étrangers*, met en évidence les difficultés principales pointées par les étudiants étrangers. En première place, on retrouve les difficultés financières : 8 personnes sur 10 déclarent souffrir de cette problématique, 44% qualifie cette difficulté de « très importante » et 37% de « relativement importante ». En second place, on retrouve les complexités administratives pour 67% des étudiants étranger. Au troisième rang, ce sont les difficultés de logement à hauteur de 63% qui sont misent en avant.



⁷ A. Pitrou (1980), « Qui est pauvre ? », *Économie et humanisme*, juillet-août, p. 12.

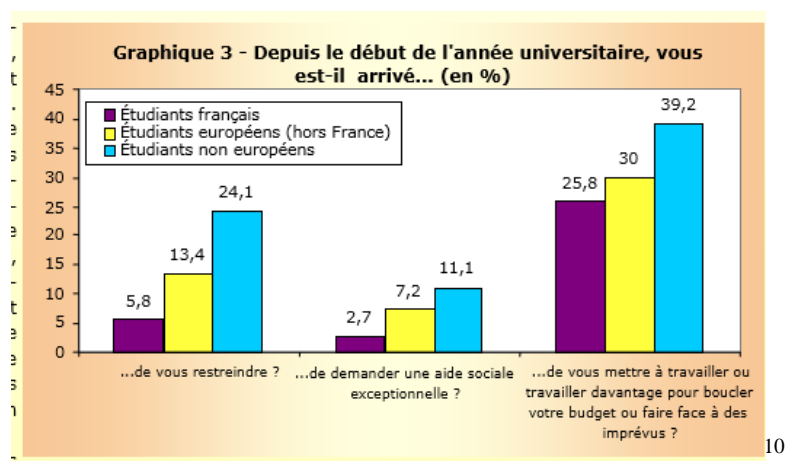
⁸ ENNAFAA Ridah et PAIVANDI Saeed. *Venir étudier en France, enquête sur les parcours des étudiants étrangers* [en ligne] OVE Infos n°17, Novembre 2007, p6. Disponible sur internet au format PDF : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/ove-infos/oi17_ove_infos_17_etudiants_etrangers.pdf [Consulté le 3 avril 2016]

2.1.3.1 Activité professionnelle et ressources

Les difficultés financières sont jugées « très importantes » pour 49% des Africains et 50% des asiatiques (contre 44% en moyenne). En effet, alors que pratiquement le tiers des étudiants français bénéficie d'une bourse sur critère sociaux, les étudiants étrangers sont seulement 8.2% à bénéficier de cette aide sociale.

De plus, il semblerait d'après un article d'Anne-Françoise Dequiré, intitulé *Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance*, que le fait d'habiter ou non chez ses parents soit un critère important des conditions de vie des étudiants : « En effet, la décohabitation engendre des frais importants (loyer, nourriture, factures diverses, frais de transport) exerçant une contrainte financière plus forte sur les familles aux revenus plus modestes. »⁹ Or nous l'avons vu habiter hors du domicile parentale est une caractéristique des étudiants étranger en situation de mobilité.

Une activité professionnelle régulière ou occasionnelle est plus fréquente chez les étudiants originaires du Maghreb (67%), de l'Afrique subsaharienne (65%) et de l'Europe hors UE (64%). A l'opposé, la majorité des étudiants venant d'Asie (57%) et de l'Union Européenne déclarent ne pas exercer d'activité professionnelle. La réglementation autorise les étudiants étrangers à travailler 964 heures/an maximum soit environ 20h/sem (60 % de la durée annuelle légale du travail).



L'enquête ne parle pas de ces étudiants qui transfèrent une partie de leur revenus dans leur pays d'origine pour soutenir leur famille dans des dépenses d'alimentation, de santé, d'éducation et des dépenses liées aux cérémonies religieuses et collectives. L'enquête ne fait

⁹ DEQUIRE, Anne Françoise, *Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance* [en ligne]. Pensée pluriel n° 14, 1/2007, p95-110. Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2007-1-page-95.htm#no7> [Consulté le 5 avril 2016]

¹⁰ PAIVANDI, Saeed et VOUREC'H Ronan, op. cit.p7

pas non plut état des diverses formes de discrimination qui poussent parfois certains étudiants à exercer des emplois illégaux.

D'après Nabbie Ibrahim Soumah, juriste et anthropologue, il existerait même des travaux réservés aux étudiants étrangers, il donne l'exemple des étudiants africains :

Il s'est développé une « véritable spécialisation » des étudiants noirs d'Afrique dans certains métiers peu gratifiants au regard de leur formation, leur cursus : gardiennage, hôtellerie, ménage, services à la personne, etc. Ceci engendre une « déqualification professionnelle » des étudiants qui ont ainsi un travail sans relation avec leur formation initiale et qui s'y installent durablement malgré eux.¹¹

Difficile d'objectiver de tels propos faute d'enquête disponible sur ce sujet. Pourtant y aurait-il des emplois spécifiques aux étudiants étrangers selon leur couleur de peau, leur pays d'origine ? Serait-il question de racisme « ordinaire » ? Celui qui refuse à un étudiant africain en master 2 de littérature francophone un poste de soutien scolaire dans le secondaire à cause de son accent. Le racisme ordinaire ou le trait d'humour maladroit, la question anodine, la petite phrase qui se veut bienveillante mais qui s'exprime tous les jours, de manière consciente ou non de manière sinieuse. Bien plus difficile à identifier ou à dénoncer qu'une insulte ou une agression physique mais qui petit à petit se fait violence quotidienne.

2.1.3.2 Accès au logement

L'accès au logement est décrit par une étude de L'OVE de 2005 comme plus difficile pour les étudiants étrangers que pour les français. Parmi eux les étudiants étrangers non Européen en situation de mobilité seraient encore plus mal lotis que les autres :

« Ainsi, parmi ceux qui n'habitent plus au domicile parentale, plus de la moitié des étudiants étranger déclarent avoir trouvé un logement difficilement (34%) ou très difficilement (23,8%). On observe des variations selon l'origine géographique des étudiants puisque 60% des non Européens ont trouvé un logement difficilement ou très difficilement contre 49,1% des Européens. »¹²

Selon cette même étude, l'accès au logement individuel seul ou en couple est plus difficile pour les étudiants étrangers. Cela peut s'expliquer par la difficulté à trouver un garant

¹¹ NABBIE, Ibrahim. *La situation précaire des étudiants africains en France* [en ligne] 13 octobre 2012. Disponible sur : http://www.guineeweb.net/index.php?option=com_content&view=article&id=349:la-situation-precaire-des-etudiants-africains-en-france-par-nabbie-ibrahim-l-baby-r-soumah-- [Consulté le 1 avril 2016]

¹² PAIVANDI, Saeed et VOUREC'H Ronan. *Profils et conditions de vie des étudiants étranger 1^{ère} partie* [en ligne] OVE Infos n°12, Juin 2005, 8p. Disponible sur internet au format PDF : http://www.ove.national.education.fr/medias/files/ove-infos/oi12_oi_12_050705_basse_def.pdf [Consulté le 3 avril 2016]

et à verser un dépôt de garantie équivalent à deux ou trois mois de loyer avant d'accéder au logement en plus du premier mois de loyer. Une mauvaise connaissance de la législation française en matière de logement les condamne bien souvent à accepter des logements insalubres avec des loyers exorbitants. Les étudiants étrangers se replient fréquemment sur des solutions intermédiaires, voire précaires.

En 2003, ils sont ainsi 29,3% à vivre chez un membre de la famille (autre que les parents), en location à plusieurs, en sous-location, dans un foyer ou dans un autre logement précaire. Ces solutions « alternatives » sont plus fréquentes chez les non Européens que chez les Européens: 31.8% contre 20% et seulement 10.4% des étudiants français. Les résidences universitaires gérées par le CROUS accueillent 16% des étudiants étrangers. Souvent l'entraide permet aux étudiants étrangers d'accéder plus facilement à un logement. Pourtant, ils sont seulement 31% à estimer que leur logement est satisfaisant alors que c'est le cas pour 67,5% des étudiants français.

Les étudiants étrangers non européens en situation de mobilité doivent donc faire face à des dépenses personnelles plus élevées et se retrouvent plus souvent en situation de difficulté financière et ce malgré le fait d'exercer une activité rémunérée. Il semblerait donc qu'il y ait des étrangers plus étrangers que d'autres. Nous avons tenté de montrer le processus administratif dans lequel s'engage un étudiant étranger, qu'en est-il alors du processus psychique lors de ces différentes étapes de la migration?

3.2 Processus migratoire

Un processus est par définition un « *enchaînement ordonné de faits ou de phénomènes, répondant à un certain schéma et aboutissant à quelque chose.* »¹³ On pourrait dire que le processus migratoire dans lequel s'engagent les étudiants étrangers n'est pas franchement « *ordonné* » car connaît des contrariétés, des rebondissements et des surprises. Ce n'est pas un processus linéaire même s'il obéit tout de même à un « *certain schéma* ». On peut confirmer qu'il s'agit d'un « *enchaînement de fait ou de phénomène* »: la décision du départ, l'installation en France, le suivi des études, le travail, etc., qui « *aboutit à quelque chose* ». Dans le meilleur des cas le processus migratoire étudiant mène à l'obtention d'un diplôme et à son lot de nouvelles interrogations dont la principale reste: que faire après ? Le processus

¹³ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/processus/64066>

migratoire commence donc par un choix, se vit et aboutit par une nouvelle décision à prendre. Qu'elle drôle d'aventure que celle de partir, vivre et devenir.

2.2.1 Pourquoi partir ?

2.2.1.1 Le choix de la France

Nous l'avons vu, venir en France est une véritable épreuve pour tous ces jeunes adultes car elle les confronte à la précarité sociale induite par leur statut même. Pourquoi alors tant d'étudiant choisissent-ils encore la France pour y faire leurs études ? Est-ce un choix individuel ou est-il porté par un désir familial ? Dépend-il de notre condition sociale et du pays dans lequel on évolue ?

Selon l'enquête de L'OVE de 2007 : *Parmi les motivations caractéristiques de leur choix, nous retrouvons en première place « connaissance de la langue français » (71%) et « l'intérêt culturel » (51%). La valeur des diplômes français sur le marché local en troisième position (50%), suivie par « l'intérêt scientifique » (37%) et « la quasi-gratuité des études. »*

Deux grandes tendances se dessinent donc dans le projet de venir étudier en France : la première liée à une logique de formation et de recherche, la seconde s'inscrit plutôt dans une perspective culturelle et de découverte. L'enquête rapporte que ces deux logiques de migration correspondent à des profils d'étudiant étrangers différents de par leur origine géographique.

*Sans être "exclusives", ces deux perspectives correspondent aux deux profils différents des étudiants étrangers en France : les étudiants originaires des pays du Nord mettent en avant la dimension culturelle de leur voyage éducatif tandis que les étudiants originaires en majorité des pays du Sud expriment plus une visée d'acquisition et de développement de savoirs techniques et scientifiques.*¹⁴

Les choix de voyager en France pour y faire ses études semblent donc conditionnés par notre condition sociale, car les étudiants des pays du Nord, sous-entendu ayant un niveau de vie confortable, pourraient se permettre des voyages dit « d'agrément » tandis que les étudiants des pays du Sud, seraient poussés par une logique de nécessité scolaire. Le choix de migrer en France pour y faire ses études semble donc répondre à des enjeux plus profonds que ceux de recevoir une formation de qualité.

¹⁴ ENNAFAA Ridha et PAIVANDI Saeed, *Venir étudier en France, enquête sur les parcours des étudiants étrangers*, [en ligne] OVE Infos n°17, Novembre 2007, p3. Disponible sur internet au format PDF : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/ove-infos/oi17_ove_infos_17_etudiants_etrangers.pdf [Consulté le 10 août 2016]

3.1.1.3 En quête d'émancipation et de reconnaissance

Pour certains quitter leur pays d'origine pour rejoindre la France semble sonner comme une évidence, comme un projet quasi commun à tous et intériorisé depuis bien longtemps. C'est ce qu'explique Oumar Ba, étudiant sénégalais, dans son ouvrage *N'émigrez pas ! L'Europe est un mythe* :

Je suis un immigré sénégalais qui a été porté par ses rêves d'une vie meilleure, pour ne pas dire paradisiaque. J'ai grandi dans un environnement où l'exil vers les pays du Nord a toujours été assimilé à la réussite si bien que rester sans pouvoir prendre le relais de ses parents est un échec cuisant. Partir sonne comme un rite de passage qui ouvre la porte de la reconnaissance sociale.¹⁵

Venir en France serait donc synonyme dans l'inconscient collectif de réussite. Ils sont les mandatés, les filles ou fils aînés, les exemples, les héros du quotidien, ceux qui sont amenés à réussir, ceux en qui tous les espoirs et les économies de la famille sont placés.

Des jeunes ont voulu s'émanciper du groupe ou de la famille ou bien en devenir les éclaireurs en Europe. Le désir de développer des potentialités dans des mondes nouveaux, pour apprendre et s'accomplir, est aussi un puissant ressort.¹⁶

En quittant leur pays, ils ont cherché à ouvrir les possibles à prendre en main leur destin. Ils avaient un puissant désir d'être autre chose que le produit de l'endroit où ils étaient nés, où ils étaient censés rester.¹⁷

Le souhait, la volonté, le besoin de s'émanciper même s'il est formalisé comme le choix du sujet semble donc induit par plusieurs facteurs. Car migrer n'est pas seulement le désir d'une famille ou d'une société mais il est aussi le produit d'une lutte acharnée pour s'affranchir de sa condition sociale.

Aujourd'hui l'exil n'est plus exclusivement politique ou économique, il est toujours un départ qui signe un refus, l'exil est toujours une migration de rupture ; refus de la pauvreté, refus de la violence, d'un régime politique, fuite d'une situation familiale. Le sujet du refus est dans un état intérieur de transition, d'opposition et de mobilisation qui nécessite un réaménagement personnel et contraint à une reconstruction de l'identité qui est en même temps vécue comme une trahison.¹⁸

Partir pour ces étudiants ressemble donc à une lutte pour trouver sa propre voie et s'abolir de déterminismes comme notre sexe, notre niveau de vie, notre couleur de peau...

¹⁵ BA Omar, *N'émigrez pas ! L'Europe est un mythe*, Jean-Claude Gawsewitch, collection coup de gueule, Paris 2010, p10-11

¹⁶ JAMOULLE Pascale, *Par delà-les silences, Non-dits et ruptures dans les parcours d'immigration*, La Découverte, Paris, 2013, p27

¹⁷ JAMOULLE Pascale, op. cit. p256

¹⁸ SEGERS Marie Jeanne, *De l'exil à l'errance*, Erès (collection psychanalyse et clinique), Toulouse, 2009, p20

C'est se prouver à soi et aux autres que les choses peuvent être autrement, c'est un challenge à relever. C'est devenir adulte et s'émanciper.

La passion de l'exil surgit alors comme le désir caché de l'étranger de retrouver son propre espace. Si la passion c'est un mouvement violent et impétueux du sujet vers ce qu'il désire, l'exil n'est que la condition sine qua non pour qu'il y ait désir du sujet. Tout mouvement d'exil n'est donc en définitive que mouvement de désir. S'exiler pour accéder à son propre désir : voilà ce qui sous-tend tout mouvement de déracinement. Les exilés ne sont rien d'autre que ces passionnés du voyage, de l'inconnu qui ont ressenti, pour une raison ou pour une autre, ce besoin irrésistible de l'ailleurs pour s'inscrire en propre.¹⁹

Le parcours des étudiants étrangers quoiqu'induit de manière consciente et inconsciente par leur terre d'origine et leur histoire personnelle semble être un choix d'émancipation pour franchir les frontières du sociales. Pour reprendre l'un des titres donné à un chapitre de l'ouvrage *Différence culturelle et souffrance de l'identité* de René KAES « *le chant de l'exil est un chant de souffrance et de liberté.²⁰* ». C'est « *finalement l'expérience de l'exil constitue un itinéraire tout à la fois douloureux et exaltant, dans une tension constante d'ouverture à l'autre et pourtant d'unité.²¹* »

2.2.1.3 La France un eldorado ?

Certains pensent que venir faire ses études en France et plus largement migrer en France est un leurre et que l'eldorado occidental idéalisé par les programmes télévisés est loin de tenir toutes ses promesses. Selon l'auteur Omar Ba « *c'est un fait le delta est grand entre l'exil rêvé et la réalité des pays du nord où combats, difficultés et impasses récurrentes sont le lot quotidien de tout immigré. [...] J'en veux aux images télévisés qui, des années durant m'ont présenté cette partie du monde comme qui garantit un avenir.* »²² Mais il dénonce aussi tous ceux qui ont l'expérience de l'immigration et continuent à faire croire que la vie en France n'est que facilité. « *Les vrais menteurs sur l'immigration sont ceux qui, au lieu d'avouer leur précarité, s'endettent pour envoyer des sommes faramineuses à leurs familles restées au pays [...] Se perpétue ainsi le mythe de l'eldorado qui comme chacun le sait, n'existe pas.* »²³

La vérité sur la vie en France serait donc transformée par les migrants eux-mêmes.

¹⁹ KAES René, *Différence culturelle et souffrance de l'identité*, Dunod, Paris, 2005, p150

²⁰ Ibid p150

²¹ Ibid p152

²² BA Omar, op. cit. p12

²³ Ibid., p12-13

Comme le disait déjà Abdelmalek Sayad dans les années 1980, le mensonge sur la vie en Europe est collectif, entretenu par tout le groupe : « les émigrés sélectionnent l'information qu'ils rapportent quand ils rentrent au pays, les anciens immigrés qui enchantent les souvenirs qu'ils ont gardés de la France, les candidats à l'immigration qui projettent sur la France leurs aspirations les plus irréalistes. » Cette fausse image met le migrant dans une obligation de faux semblant vis-à-vis de des siens. Soit il participe à entretenir le mythe de l'eldorado soit il doit se taire, parce que personne le croira.²⁴

Mais alors qu'est-ce qui oblige ces migrants à ne pas dire la vérité sur leur situation ? La pression sociale ? La fierté ? Ou peut-être l'envie de voler de ses propres ailes.

2.2.2 Devenir adulte loin de chez soi

2.2.2.1 Etre jeune adulte

Devenir jeune adulte, temps de transition et d'adaptation au monde qui nous entoure, période post-adolescente où s'opère un temps de progressif maturation, le temps des questions et remises en questions, « *expérience de dépouillement, d'arrachement à l'enfance et simultanément de reconstruction de soi, d'investissement de nouveaux objets* »²⁵, difficile et excitant passage de la vie qui parfois donne l'impression d'être étranger à soi-même. Comment cette expérience inédite s'opère t'elle lorsqu'on la vit loin de ses pairs et repères ?

David Le Breton, dans son ouvrage, *En souffrance, adolescence et entrée dans la vie*, décrit cette période comme pouvant être source de souffrance pour n'importe quel adulte en devenir et notamment dans notre société occidentale actuelle.

*L'entrée dans la vie n'est plus une donnée d'évidence, mais une conquête pour beaucoup de jeunes. Rien ne les assure que les difficultés du moment sont provisoires et qu'elles auront bientôt une issue favorable. Cette zone de turbulence implique une période intense d'expérimentations, de confrontation aux autres, de recherche de limites, de sens.*²⁶

*Désormais l'individu n'est plus porté, soutenu (holding) ni encadré (containing) par le lien social. Pour le meilleur ou pour le pire, il faut assumer sa liberté. Le contrat symbolique noué entre l'acteur et la société a changé, ce n'est plus la société qui procure à l'individu l'assurance que sa place est acquise parmi les autres, c'est à lui de trouver son statut dans une société qui satisfait ses anciens rôles d'encadrement et de soutien a minima. Il est le maître d'œuvre, très relatif de son existence. A travers son expérience progressive du monde, il lui revient de trouver ses propres marques pour entrer dans sa vie. Et la jeunesse est justement le moment difficile où il convient de répondre à la question du sens de la valeur de son existence. Mais, désormais le jeune est à ce propos livré à lui-même.*²⁷

²⁴ JAMOULLE Pascale, op. cit p90_91

²⁵ LE BRETON David, *En souffrance, adolescence et entrée dans la vie*, éditions Métailié, Paris, 2007, p38

²⁶ LE BRETON David, op. cit. p17

²⁷ Ibid p34

Le monde qu'il décrit, fait d'absence d'étayage, d'insécurité, d'incertitudes en matière de formation et d'accès à l'emploi, où le seul mot d'ordre semble être celui de « l'obsolescence » et du « recyclage permanent », ressemble fortement à celui dans lequel évoluent les étudiants étrangers. L'existence du jeune adulte étudiant étranger est précaire tant par son statut que par l'expérience de migration qu'il vit. Trouver seul ses marques est le propre du jeune adulte en migration. Pour reprendre l'expression d'Alfredo Zenoni, l'étudiant étranger est « dramatiquement autonome », que ce soit un choix ou non. Se débrouiller seul, ne pas se plaindre, garder la tête haute et surtout réussir, à tout prix, quitte à mentir à ceux restés aux pays pour ne pas les inquiéter de la difficulté de leur situation. Il est impératif de devenir « l'artisan de son existence », de devenir « un acteur, en quête d'un bricolage identitaire n'appartenant qu'à lui. » Quelle fierté de se faire soi-même, de ne devoir sa réussite qu'à soi, d'atteindre les objectifs que l'on s'était fixé, mais au prix de quel sacrifice ?

L'élargissement de la marge de manœuvre, l'autonomie des décisions confrontent à la difficulté du choix et à devoir assumer sans orientation décisive le cours de son existence. Cette tonalité dépressive connaît des intensités différentes selon les moments, les ressources morales du jeune, la capacité de contenance des parents, la qualité de l'entourage, etc.

Là se trouve la difficulté du jeune adulte étudiant étranger, il accède à son autonomie de manière exponentielle et s'expose donc de manière décuplée à « cette tonalité dépressive » car les ressources sur lesquels il peut s'appuyer sont parfois précaires de par son double statut d'étudiant étranger et par l'éloignement géographique de ses proches et de ses repères. Ainsi l'accompagnement que l'on peut recevoir et l'hospitalité du pays d'accueil dans lequel on arrive, semblent être des atouts indispensables pour accéder à l'âge adulte de manière paisible. Car la pire perte « n'est pas celle des biens ou personnes laissées au pays d'origine ; la pire perte c'est celle de l'espoir infligé par le pays d'accueil²⁸. »

La fragmentation de l'existence rend difficile l'établissement d'un sentiment d'identité solide et cohérent, susceptible de s'inscrire dans la durée ou de mobiliser les ressources pour rebondir d'une situation à une autre [...] Il lui revient de suturer les éventuelles failles, d'opérer des jonctions sans toujours savoir d'où il vient et où il va. La possession d'une boussole s'impose pour ne pas perdre son orientation dans un temps indécis et chaotique.²⁹

Devenir adulte, dans un processus « classique » et encore plus dans un processus de migration, c'est comme apprendre à marcher. C'est tomber, avoir mal mais persévérer et essayer à nouveau. Encore et encore. Trouver des appuis jusqu'au jour où nos jambes sont

²⁸ SEGERS Marie Jeanne, *De l'exil à l'errance*, Erès (collection psychanalyse et clinique), Toulouse, 2009, p38

²⁹ LE BRETON David, op. cit. p31

suffisamment aguerries pour traverser le couloir, puis la maison, jusqu'à nous porter sur d'autres continents. Partir de chez soi pour affronter la vie avec une telle force est une preuve de grand courage et heureusement la majorité des jeunes connaissent la tranquillité d'exister et rentrent sans dilemme dans l'âge d'homme. Car « *Il y a ceux que la souffrance aigrit ou détruit. Il y a ceux qu'elle accroît. Quand on découvre qu'on fait partie de ces derniers, on comprend qu'on a reçu en partage un formidable privilège*³⁰ ».

2.2.2.2 Obligation de réussite

Il est difficile, voire impensable, pour un étudiant étranger parti faire ses études en France, de faire marche arrière et de rentrer au pays sans son diplôme en poche. L'obligation de réussite s'impose à l'étudiant étranger, comme un devoir à remplir, une mission à accomplir. Même si l'étudiant dit s'imposer lui-même la réussite, pour réparer l'injustice, pour se prouver à lui-même et aux autres qu'il est tenace, pour faire taire les médisants, pour atteindre leur rêve, la pression sociale, visible ou non, reste malgré tout présente de manière plus ou moins consciente. L'ouvrage de Pascale Jamouille, *Par-delà les silences, non-dits et ruptures dans les parcours d'immigration*, explique avec force et justesse, ce travail d'intériorisation du devoir à travers des témoignages de migrants, souvent devenus clandestins. Leurs parcours n'est pas exactement celui des étudiants étrangers mais les débats intérieurs qui s'imposent à eux peuvent y ressembler :

Pour de nombreux migrants, la séparation d'avec leurs parents, leur conjoint, les enfants restés au pays est extrêmement douloureuse. Que leurs familles les aient aidés à partir ou qu'elles aient refusé leur départ, l'exil met les migrants dans une position de dette envers les leurs souvent impossible à effacer. La plupart masquent leurs difficultés : aux leurs, restés au pays, ils relatent d'avantage des récits d'aventure et d'héroïsme quotidien que de vies écrasées par l'adversité. [...] Ibrahim a intériorisé un devoir de réussite, il ne veut pas apparaître comme un homme sans valeur. Tant qu'il galère, il préfère que les siens n'en sachent rien, qu'ils gardent « une bonne image de lui. »³¹

Comme si l'injonction à réussir scolairement n'était pas suffisamment forte, certaines familles « *attendent les dividendes de l'émigration d'un des leurs* », « *ils trouvent logique d'obtenir une compensation à l'éloignement* » ne se rendant pas compte de la réalité de la dureté de la vie en France. Les étudiants étrangers eux même « *rêve de devenir les protecteurs de leurs parents et amis au pays, et de bénéficier en retour de leurs éloges et*

³⁰ JULIET Charles, *Journal II (1965-1968)*, Hachette, Paris, 1978, p.51

³¹ JAMOUILLE Pascale, *Par delà-les silences, Non-dits et ruptures dans les parcours d'immigration*, La Découverte, Paris, 2013, p 92

gratifications symboliques. » S'ajoute donc à la pression de la réussite des études celle de trouver un travail suffisant pour soutenir la famille restée au pays.

2.2.2.3 Quête identitaire et différences culturelles

Séjourner plusieurs années à l'étranger implique de se confronter à une nouvelle culture et suppose donc identification, rejet ou comparaison entre la culture d'accueil et celle d'origine. Cette rencontre avec une culture nouvelle soulève des questionnements identitaires. Qui suis-je ? Qui veux-je devenir ? Que faire des données de sa culture d'origine et de celle du pays d'accueil ? Appartient-on à l'une ou l'autre ?

Le départ est tout d'abord synonyme de perte. Comme l'expression populaire nous le rappelle « on sait ce que l'on perd mais on ignore ce que l'on gagne. »

Parallèlement au déplacement géographique propre à l'exil, l'évènement subjectif le plus sensible et central réside dans la ruine et le ravage que constitue le fait d'être coupé de la source maternelle des mots. Au déplacement dans l'espace est venu s'ajouter un exil linguistique et culturel devenu existentiel dans la mesure où l'exil touche le point vital de la subjectivité. Le langage, la représentation qu'un sujet peut donner à son identité pour un autre, est ce qui constitue sa capacité à se faire représenter par le langage sur le mode d'un « je parle, donc je suis ».³²

Le langage en plus de permettre la communication est porteur d'une culture commune. Parler une langue, c'est s'appuyer sur les codes sociaux qu'elle véhicule. L'incompréhension que peut parfois produire un échange entre deux personnes ne pratiquant pas la même langue n'est pas seulement linguistique mais aussi culturel.

La conception du monde diffère d'une langue à l'autre : le rôle des hommes et des femmes, la fonction de l'espace et du temps, les règles de vie ou morales, le rapport à la langue elle-même. Une conception du monde est contenue dans la langue de la communauté d'accueil, ce qu'on appelle culture. Dans tous les cas, l'exil sera une situation inconfortable parce qu'imposant sous toutes ces formes sans avoir le choix, jusques et y compris le fait de l'incarner pour l'autre, l'étranger dont le regard devient l'exil vide et menaçant. [...] L'exil est la perte du miroir ; le miroir est vide. L'exilé ne trouve plus son image.³³

Le risque de malentendu, de quiproquo, de faux pas, de maladresse, de confusion, de méprise, de malentendu lié à l'arrivée dans une culture nouvelle suppose d'avancer à tâtons, de « marcher sur des œufs », pour les étudiants étrangers. Car plus que la culture française ils font la rencontre d'une culture étudiante.

³² SEGERS Marie Jeanne, op. cit. p32

³³ Ibid p101

Dans cette traversée de l'exil, tout voyageur dans le pays de l'autre comme Ulysse, se situe entre l'identité originare et l'identité d'adoption. Au départ, une sorte d'identité floue émerge chez l'exilé en raison du sentiment d'errance. Ambiguïté identitaire qui nous semble s'alimenter par une sorte d'incertitude d'appartenance à l'un ou l'autre monde : celui avec qui on a opéré la coupure et celui avec qui le lien n'est pas encore vraiment établi. Entre deux eaux, entre deux terres, entre deux lieux, l'exilé se doit d'être plus que quiconque un être hybride avec une double appartenance, selon sa source historique et géographique à la fois. On peut assister même à une sorte d'identité flottante [...] Le parcours identitaire de l'exilé nous semble suivre une trajectoire qui va de l'errance volontaire à l'intégration complexe de l'identité double, en passant par de multiples formes, résultant des variables à la fois liées à l'histoire du sujet et à celle des pays en cause. Parcours passionnant et périlleux à la fois, comme dans tout mouvement d'errance, où les phénomènes sont plus complexes et parfois plus intenses, y compris dans le processus d'identification où l'exilé est aux prises (en quête de son identité propre) entre deux monde, deux cultures, deux langues.³⁴

Pris entre ces deux mondes, celui d'origine et celui d'adoption, l'étudiant étranger entame un travail identitaire complexe à pas de loup. Malgré les difficultés ces jeunes explorateurs disposent de nombreuses ressources personnelles.

Le travail identitaire est le mouvement par lequel l'individu fait siens, transitoirement, des conceptions, des valeurs, des schémas d'action pluriels, parfois contradictoires, qu'il a incorporés par socialisation, plus tard par ses expériences de vie. L'identité est une reformulation mouvante, à la fois subjective et collective, inachevée de la diversité des appartenances, des expériences, des choix, des engagements, des imaginaires qui façonnent les personnes.³⁵

Ce travail identitaire entamé par les étudiants étrangers dans leur parcours de migration est une quête, une véritable manière de devenir soit à travers l'expérience de la différence car « *Le bonheur étrange de l'étranger c'est celui de retrouver, par ce détour de l'exil, cette partie cachée de lui-même qu'il aurait de toute façon cherchée chez lui.* »³⁶

2.2.3 Et après les études ?

Au terme de ce parcours migratoire étudiantin une ultime question reste encore en suspend : rentrer ou rester ? Il semblerait qu'une partie des étudiants expatriés ne rentrent pas chez eux à la fin de leurs études. Dès les années 60 on tente d'expliquer et d'analyser les flux migratoires des personnes qualifiées à travers le monde. On parle alors de « fuite des cerveaux » ou d' « exode des compétences ». Il apparait que les étudiants étrangers venant du Sud aient plus de probabilité que ceux des pays dits développés, à s'établir définitivement dans leur pays d'accueil. L'UNESCO fait ce constat :

³⁴ KAES René, *Différence culturelle et souffrance de l'identité*, Dunod, Paris, 2005, p145

³⁵ JAMOULLE Pascale, op. cit. p21

³⁶ KAES René, op. cit p 149

On croit généralement que les pays sous-développés auxquels font cruellement défaut les cadres nécessaires à leur développement reçoivent une assistance technique des pays riches. En réalité, c'est le contraire qui se passe. Les chiffres prouvent que ce sont les pays sous développés qui, chaque année, fournissent des médecins, des ingénieurs, des professeurs, au pays industriels. (Naraghi, 1965)

Vers la fin des années 80, dans un contexte marqué par l'accélération du processus de mondialisation, un nouveau discours émerge pour expliquer la complexité du phénomène de non-retour des étudiants étrangers. L'exode des cerveaux semble ne plus affecter uniquement les pays du Sud, le mouvement s'étend vers les pays du Nord avec des départs pour le Canada ou les Etats-Unis par exemple. De plus, les pays émergents, autrefois perdant dans cette course aux talents, mettent en place des dispositifs afin de réduire les départs ou de favoriser les retours.

Il faut attendre la fin des années 80 pour que la recherche française développe des travaux concernant la question du non-retour des étudiants étrangers, notamment sur le cas des étudiants magrébins et de l'Afrique sub-saharienne. Ces recherches tendent à confirmer que :

Les étudiants étrangers originaires des pays du Sud se trouvent devant une double perspective : réinsertion dans les pays d'origine ou sédentarisation en France ou dans un autre pays. Les étudiants évoquent les raisons les poussant à décider de rester en France : la pauvreté des universités locales, le faible niveau technologique et l'insuffisance chronique des infrastructures, l'accès difficiles à l'information, l'absence de moyens et de programmes de recherche, la désertification culturelle, la corruption, le sous-développement chronique, les crises politiques, et économiques, la dégradation du cadre de vie.³⁷

Les plus exposés à ce phénomène de non-retour sont les étudiants avancés : seulement la moitié des étudiants étrangers ayant obtenu un doctorat ou plus en France retournent dans les deux ans dans leur pays. Les études sur le sujet mettent en avant deux hypothèses compromettant un retour au pays d'origine : la première est professionnelle et économique. La deuxième raison est culturelle, « *les étudiants anticipant les problèmes que leur paraît poser leur réintégration dans le cadre social et culturel de leurs pays d'origine*³⁸ ». Ce double exercice d'adaptation, « *de transfert de connaissances et l'essai de synthèse entre les valeurs étrangère et indigène*³⁹ » semble ardu.

³⁷ ENNAFAA Ridha et PAIVANDI Saeed, *le non-retour des étudiants étrangers : au-delà de la fuite des cerveaux*, [en ligne] Formation emplois n°103, 2008, p25. Disponible sur: <https://formationemploi.revues.org/2356> [Consulté le 10 août 2016]

³⁸ Ibid p29

³⁹ Ibid

Les auteurs de l'article sur le non-retour des étudiants étrangers s'appuient sur une enquête de l'OVE de 2005 afin de faire une analyse plus contemporaine des raisons qui poussent les étudiants étrangers à rester en France.

À la question « Que pensez-vous faire après vos études ? » 36 % déclarent ne pas le savoir encore, plus d'un tiers (36 %) ne pense pas rentrer (25 % pensent rester en France et 9 % souhaitent aller dans un autre pays). Enfin, seulement 30 % envisagent de retourner au pays. Deux chiffres sont surprenants : le faible taux de retour prévu d'une part et la proportion élevée des étudiants indécis d'autre part. [...]

« Retourner au pays » est un projet plus prégnant pour les étudiants originaires des régions de l'Asie de l'est (45 %), des Amériques (39 %), du Moyen-Orient (34 %) et de l'Union européenne (34 %). Rester en France est plus partagé parmi les Maghrébins (37 %), suivis par les étudiants européens (hors l'UE), 26 % de cette population pensant rester en France. Quant aux indécis, ils sont plus nombreux parmi les étudiants du Moyen-Orient (42 %), de l'Afrique sub-saharienne (41 %) et des autres pays européens (40 %).⁴⁰

La proportion élevée des étudiants encore en réflexion sur la question du retour montre que cette question est un moment d'incertitude profond pour ces jeunes adultes. Ces résultats montrent également qu'il n'y a pas systématiquement de corrélation entre son pays d'origine et le souhait de rester en France ou non, même si l'on serait porté à croire que les étudiants du Sud expriment leur souhait de rester et les étudiants du Nord leur volonté de repartir chez eux. Or, les tendances sont loin d'être aussi nettes.

Par ailleurs, le fait d'entreprendre des études dans les disciplines des sciences économiques et du droit serait un facteur déterminant dans le choix de retourner au pays, tandis que la décision de rester en France concernerait davantage les étudiants en sciences et techniques, alors que les étudiants en lettre, art et langues seraient indécis. Ces réponses montrent que le projet de l'étudiant semble prendre en considération la situation du marché du travail dans le pays d'origine et les perspectives d'embauche dans le pays d'accueil.

Des entretiens menés auprès de 408 étudiants étrangers dans la perspective de rester en France montrent que leur projet d'avenir ne s'inscrit pas uniquement dans une logique marchande mais que « *le doute est partout, ici et là-bas, ou ailleurs. Le retour suscite des craintes, mais rester dans le pays d'accueil aussi* »⁴¹. Les étudiants souhaitant rester en France évoquent en premier lieu les raisons professionnelles (52 %), viennent ensuite les raisons familiales (32 %) et enfin les raisons politiques. Le choix apparaît donc comme multifactoriel, on note une grande diversité de comportements, la présence simultanée et interactive des facteurs structurels (le marché du travail, les conditions de vie) et des

⁴⁰ Ibid p31

⁴¹ Ibid p35

situations individuelles. Le choix d'avenir est mis en œuvre selon « des logiques professionnelle, migratoire, intégratrice et existentielle. »⁴² :

Tout d'abord, on observe une logique professionnelle, inhérente à toute entreprise d'études ou de formation. Le projet d'aller dans un pays étranger s'organise souvent dans le but d'acquérir un maximum de connaissances ou un diplôme plus élevé ou mieux valorisé. Il s'agit de mettre toutes les chances de son côté afin de réussir une insertion professionnelle. L'émigration, qui est motivée par la recherche d'une bonne formation, se prolonge, pour beaucoup de diplômés étrangers, par la recherche d'emploi en dehors du pays d'origine. Les diplômés cherchent à mettre ainsi à leur profit ce nouvel espace professionnel ouvert et « internationalisé ». Le marché du travail des pays développés suscite et encourage certains non-retours, compte tenu des besoins locaux. La motivation professionnelle pour rester en France ne semble pas s'expliquer uniquement par le manque de débouchés dans le pays d'origine, mais aussi parce qu'ici certains ont déjà rencontré de meilleures conditions de travail [...]

La seconde logique est migratoire et la stratégie d'installation est conçue dès le départ (voire même avant celui-ci). Le réseau de parents et d'amis étend la dispersion familiale et facilite l'installation dans un autre pays. De même, l'existence d'une communauté fortement implantée génère une dynamique migratoire et les études à l'étranger servent d'étape intermédiaire. L'espace migratoire s'organise souvent à partir des liens multiples qui relient migrants et futurs migrants. Le fait qu'un nombre non négligeable d'étudiants étrangers mentionnent leurs points d'attache familiaux révèle que la France constitue un choix « naturel » pour eux. [...]

On observe également une logique liée à la dynamique intégratrice, avec ses dimensions affectives, sociales et culturelles, qui peut contribuer à une installation non prévue. Comme on a pu l'observer à travers les entretiens, l'étudiant étranger vit une vraie socialisation « secondaire » en bravant l'extérieur et en bifurquant ailleurs, un processus d'acculturation permettant d'explorer de nouveaux liens sociaux et de développer les modes d'approche de l'altérité. Les étudiants étrangers travaillent, étudient, font des recherches, participent aux activités culturelles, vivent leur affectivité et consomment. Dans cette perspective, le voyage éducatif peut participer à la transformation de leur identité culturelle et à l'évolution de leurs « perspectives ». Cette logique met en avant le caractère interactif et transformateur du voyage, le devenir n'est pas donné, il est construit chemin faisant. Comme en témoignent les entretiens menés, une cohabitation réussie, une rencontre amoureuse, de meilleures conditions de vie peuvent donner naissance à un projet d'installation provisoire ou définitive. [...]

*Enfin, il existe une logique existentielle qui concerne les étudiants, souvent des femmes, originaires de pays où ils se sentent moins libres. Rester en France participe à cette reconstruction intellectuelle et à ce « bonheur intime » engendrés par le voyage éducatif, à l'expérience de liberté, ou à l'épanouissement culturel. Certains étudiants sont prêts à accepter un emploi sans rapport avec leur qualification afin de bénéficier d'un cadre de vie convenable, ou pour fuir l'humiliation ; c'est le cas des étudiants issus de certains pays du Sud. [...]*⁴³

⁴² Ibid

⁴³ Ibid p35-36

Le choix de retour ou non dans son pays d'origine est donc un choix complexe qui n'est pas seulement conditionné par le marché du travail. Les étudiants étrangers sont confrontés à un choix de vie qui touche à la fois la sphère professionnelle, affective, sociale et culturelle. Les réponses aux entretiens apportées par les étudiants étrangers en sont encore au stade de projet. Une donnée non prise en compte dans cette enquête est celle de la possibilité ou non pour les étudiants étrangers de rester en France une fois leur diplôme en poche. Obtenir un statut de travailleur après ses études n'est pas systématique. Il semblerait que le fait de vouloir rester n'aille pas de pair avec le fait de pouvoir.

2.3 Effets sur la santé mentale :

2.3.1 Souffrance psychique

L'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé comme : « *Un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* » Malgré toutes les difficultés auxquelles doit faire face un étudiant étranger non Européen en situation de mobilité, peut-on dire qu'il est « en santé » ? Souffre-t-il d'une pathologie psychiatrique ? Est-il préférable de parler plutôt de souffrance psychique ?

Les étudiants étrangers sont soumis à de nombreux facteurs de fragilisation psychologique induit par le déracinement de leur pays d'origine et leurs conditions de vie dans le pays d'accueil. Ils sont à la fois dans un processus de deuil et de quête du devenir. « *La mesure du deuil se fera progressivement, à partir de détails, un deuil d'autant plus énigmatique que l'objet perdu est à la fois mort et vivant : on le sait vivant dans un autre monde, interdit et distant.* »⁴⁴ Comme entre deux mondes. L'étudiant étranger vit une rupture d'avec son milieu d'origine, il perd son identité familiale et sociale ainsi que repères affectifs et culturels. Ce sentiment de rupture est d'autant plus difficile à vivre qu'il est renforcé par la responsabilité vis-à-vis de ses proches. Les conditions d'accueil et de vie que lui impose la France sont des facteurs de stress supplémentaire. L'étudiant étranger vit une précarité sociale, administrative et financière. De plus,

Dans le contexte actuel et selon l'histoire de chacun, cette précarité normale se transforme en précarité exacerbée, susceptible alors d'entraîner une triple perte de confiance : perte de confiance en l'autre qui reconnaît l'existence, perte de confiance en soi-même et en sa dignité

⁴⁴ VEISSE Arnaud, *Accompagner les migrants face aux effets du déracinement et de l'exil*, [en ligne] La santé de l'Homme n°392 novembre-décembre 2007, p17. Disponible sur internet au format pdf : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-homme-392.pdf> [consulté le 20 août 2016]

*d'exister, et perte de confiance en l'avenir qui devient menaçant, catastrophique, ou même qui disparaît.*⁴⁵

*« Quand la structure psychique du migrant est fragile et qu'elle est mise à mal par l'inhospitalité du pays d'installation ils s'effondrent. Ainsi si l'exil est une occasion majeure de « compensation » pour certains, qui trouvent une meilleure vie ici, il est un lieu de « décompensation » pour d'autres.*⁴⁶ La souffrance aurait donc une origine sociale dans le sens où elle serait liée à l'environnement dans lequel l'étudiant évolue : [...] *dans certaines circonstances de vie, les conditions de métabolisation de l'effet d'exil sont radicalement absentes et l'exil détruit dans sa fécondité humaine potentielle à réussir. »*⁴⁷ Les conditions de vie dans lesquelles évolue l'étudiant aurait donc une fonction contenante dans l'expérience de migration. Lorsque celles-ci sont défaillantes il se peut que le processus d'exil soit perturbé par une accumulation de difficultés car *« la souffrance de l'exil et ses incidences cliniques ne concernent pas seulement l'exilé démuné, traumatisé, celui dont la situation est d'une précarité pathétique »*⁴⁸ mais aussi ces étudiants qui craignent une *« perte possible ou avérée de ce que nous appelons les objets sociaux [...] comme l'emploi, l'argent, la retraite, le logement, la formation, les diplômes, les troupeaux, les biens. On en a ou pas. On peut les voir perdus, ou avoir peur de les perdre »*⁴⁹.

L'absence de pathologie mentale clairement identifiée n'empêche pas la souffrance psychique, cette *« douleur d'existence [...] qui peut certes accompagner une douleur organique mais aussi l'humiliation, le mépris social, ou pire l'indifférence »*⁵⁰, ce *« mal-être vague et certains à la fois, une difficulté à agir colorée d'une tonalité dépressive ou persécutoire, et quelques fois des troubles du comportement »*. Dans cette lutte pour réussir l'étudiant étranger mobilise des ressources personnelles comme la détermination, l'adaptabilité, la capacité de résilience, etc. Ainsi que de ressources extérieures : la communauté présente dans le pays d'accueil, le soutien de certains professeurs, etc.

« Une santé mentale suffisamment bonne est définie par la capacité de vivre et de souffrir dans un environnement donné et transformable, sans destructivité mais non pas sans

⁴⁵ FURTOS Jean, *Les effets de la souffrance psychique d'origine sociale*, [en ligne] Dossier Souffrance et Société, Mental'idées n°11, septembre 2007, p3. Disponible sur internet au format pdf: http://www.ch-le-vinancier.fr/documents/Publications/Articles_RECHERCHE_Orspere-Samdarra/Les_effets_cliniques_de_la_souffrance_psychique_d'origine_sociale-J_Furtos_Sept.2007.pdf [consulté le 1avril 2016]

⁴⁶ JAMOULLE Pascale, op. cit. p87

⁴⁷ SEGERS Marie Jeanne, op. cit. p88

⁴⁸ Ibid p38

⁴⁹ FURTOS Jean, op. cit. p3

⁵⁰ Ibid p1

révolte»⁵¹. Lorsque l'environnement le permet et que l'intériorisation du processus d'exil est suffisamment bon l'étudiant vit une souffrance, même si elle pourrait être allégée, qui lui permet de se transcender, « *la souffrance non pathologique, c'est celle qui permet d'agir, de penser, de parler, d'aimer et de se situer dans la suite des générations.* »⁵²

L'étudiant étranger apprend comme n'importe quel jeune adulte à trouver en dehors de ce qui est familier et rassurant des objets d'amour et d'investissement autres pour s'autonomiser. Même si ce mouvement est douloureux et que les obstacles sont nombreux, la migration des étudiants étrangers est pour beaucoup marquée par un fort désir d'émancipation et de création.

*La passion de l'exil surgit alors comme le désir caché de l'étranger de retrouver son propre espace. Si la passion c'est un mouvement violent et impétueux du sujet vers ce qu'il désire, l'exil n'est que la condition sine qua non pour qu'il y ait désir du sujet. Tout mouvement d'exil n'est donc en définitive que mouvement de désir. S'exiler pour accéder à son propre désir : voilà ce qui sous-tend tout mouvement de déracinement. Les exilés ne sont rien d'autre que ces passionnés du voyage, de l'inconnu qui ont ressenti, pour une raison ou pour une autre, ce besoin irrésistible de l'ailleurs pour s'inscrire en propre.*⁵³

2.3.2 Métamorphose et métissage nécessaire

Le jeune étudiant étranger est encore pris entre deux mondes, celui de son enfance et celui de l'âge adulte, celui de son pays natale et celui de son pays d'accueil, celui du monde étudiant et celui du monde du travail, celui de la dépendance et celui de l'indépendance. Il est comme en suspend entre ces deux univers. Il oscille entre crépuscule et aube, entre nostalgie et enthousiasme de l'avenir. « *L'entre-deux serait un pont qui à la fois relie et sépare deux rives.* »⁵⁴ L'étudiant étranger serait donc un architecte du temps et de l'espace, un bâtisseur permettant de faire passerelle entre ces deux mondes.

*Or, qu'il s'agisse d'exils imposés ou volontaires, de refuges politiques, de migrations d'agrément ou économiques, l'exil produit toujours des effets car il convoque à une métamorphose, excluant d'un avant et là-bas, pour introduire sans retour possible à un après et ailleurs, qui possède la particularité d'être « autre » et où il sera figure de l'étranger, jamais neutre*⁵⁵

L'étudiant étranger serait inscrit dans un processus de métamorphose, dans une période de mutation, de métissage.

⁵¹ Ibid p3

⁵² Ibid p3

⁵³ KAES René, op. cit., p150

⁵⁴ Ibid p155

⁵⁵ SEGERS Marie Jeanne, op. cit. p17

Le métissage est un processus d'interpénétration des cultures qui s'opère à l'intérieur des sujets, par des opérations de tri et de combinaison, réflexives et continues, entre les valeurs et les logiques d'action héritées et adoptées. La pensée métisse est une pensée de la relation, du mouvement qui permet la rencontre de ce qui vient d'Orient et d'Occident, d'Afrique et d'Europe, d'Europe et d'Amérique...⁵⁶

Métissage ou naissance d'une identité nouvelle. Instant tumultueux où la pensée se mélange, se perd, se révolte, se transforme et accouche d'idées nouvelles.

Le métissage est un processus d'interpénétration des cultures qui génère des périodes d'inquiétude identitaire et d'anxiété, créatrices mais douloureuses. Il repose sur des périodes de destruction des certitudes et de renaissance de vérités tierces, nuancées, inédites. Le métissage met en tension, mais transforme l'identité.⁵⁷

Processus parfois perturbé par l'environnement qui l'entoure et le déstabilise dans son équilibre psychique.

Le processus de métissage, qui cohabite souvent avec la dualité culturelle, est fortement marqué par le racisme que vit l'immigré. Les métamorphoses identitaires, lentes, imperceptibles, qu'il vit peuvent rendre l'immigré étranger chez lui, ce qui est particulièrement douloureux quand il continue à être désigné comme étranger et est discriminé en France⁵⁸.

L'étudiant étranger est cet artisan dont le travail est de mêler, de croiser et tisser, des fils de diverses origines afin d'obtenir une création harmonieuse.

Le métissage est un processus universel de tissage de nos appartenances, qui touche tout individu, toute famille, toute société. Il n'est pas un état, mais un processus, toujours en mouvement, inachevé, qui accompagne les migrants et les immigrations. Le déplacement met les identités au travail : les migrants s'adaptent aux environnements qu'ils traversent. Au contact de nouveaux lieux, ils intègrent, de façon chaque fois singulière, de nouveaux systèmes symboliques, de nouvelles logiques culturelles et sociales. Ils s'ajoutent des racines, des appartenances et « rebricolent » constamment leur identité, en tissant entre elles leurs appartenances plurielles⁵⁹

L'étudiant étranger se contente-t-il alors de construire seulement un pont entre passé et futur ? Entre sa langue natale et celle du pays d'accueil ? Entre ce qui a été sien et ce qui va l'être ? Se contente-t-il de traverser ce pont dans ce simple mouvement d'aller et retour ? Ne pourrait-on pas imaginer plutôt que ces étudiants habitent une île entre deux continents ? Une île qui ne serait pas isolée mais où il ferait bon vivre. Une île reliée par bateau, pour permettre de voyager vers les pays alentours et d'y recevoir des invités. Une terre d'accueil

⁵⁶ JAMOULLE Pascale, op. cit., p143

⁵⁷ Ibid p239

⁵⁸ Ibid

⁵⁹ Ibid p256

suffisamment grande pour faire la place à d'autres voyageurs, d'autres aventuriers, parfois des naufragés. Ou pour y accueillir une famille. Un endroit depuis lequel on aperçoit, sans longue vue, les rivages des continents alentours. Un lieu baigné par la mer, sans cesse mouvante, qui dépose ça et là des coquillages sur ces rives, comme des souvenirs ou des indices pour l'avenir. Un espace créé de toute pièce, où l'on trouverait le meilleur des fruits, celui que l'on a planté de nos propres mains, après avoir observé toutes les manières de le cultiver sur d'autres continents. Un bout de terre accidenté par endroit, car, parfois, la tempête y fait rage. Un lieu qui a été dur à trouver après avoir longtemps navigué. Pour l'atteindre, il aura fallu parfois être malmené par les vagues. Mais au bout, c'est une île au trésor. Un lieu marqué sur une carte d'une croix et où les chemins vers les mondes alentours ont également été inscrits. Une île verdoyante d'idées, berceau des possibles. Où l'on peut construire avec toutes les techniques possibles et imaginables, à l'aide de matériaux glanés d'ici et d'ailleurs, synthèse de ceux rapportés dans les bagages. Un lieu où se reposer et continuer à créer. Un lieu rien qu'à soit, bercé par les vagues, caressé par les vents et survolé par des oiseaux qui chantent en plusieurs langues une hymne à la vie. Un lieu où tout se mélange et prend sens. Là où l'aventure continue.

3. CADRE EMPIRIQUE

3.1 Choix méthodologique

- Choix de l'outil d'enquête :

Pour effectuer la seconde partie de mon travail et apporter un éclairage sur ce qui a été exposé dans la phase théorique, j'ai fait le choix de mener des entretiens, choix qui m'a paru le plus pertinent car permettant un véritable échange. L'entretien apporte la possibilité de reformuler une question mal comprise ou de rebondir sur les réponses apportées par mes interlocuteurs. Je voulais ce mémoire semblable à un témoignage. J'ai donc préféré l'authenticité d'une discussion, à l'impersonnalité d'un questionnaire. Travaillant comme infirmière dans le domaine de la psychiatrie j'accorde beaucoup d'importance au ressenti, à l'observation du langage corporel et à la manière de s'exprimer de mes interlocuteurs afin de mieux saisir la personne et la situation dans son ensemble. L'entretien est une rencontre même s'il s'appuie sur un guide prêt établi. J'ai donc décidé de réaliser deux entretiens semi directifs, pour cela j'ai élaboré un guide d'entretien qui se base sur le plan des parties théoriques (cf. : annexe 1).

- Choix de la population enquêtée :

J'ai pris la décision de réaliser mes entretiens auprès de deux personnes faisant parti de mon entourage amical et dont je connais plus ou moins le parcours migratoire. Plusieurs fois je les ai entendus raconter leurs pérégrinations sans pourtant connaître l'intégralité de leur parcours. Le choix de ces deux personnes réside dans le fait qu'elles sont en fin de parcours étudiant et donc ont le recul et la maturité nécessaire pour parler de leur expérience. Tous deux sont étudiants étrangers de nationalité Malienne. Leur nom ainsi que ceux des personnes qu'ils citent ont été volontairement changé pour préserver leur anonymat.

Ils sont au rendez-vous donné pour les entretiens. Il y a Amadou, 32ans, en France depuis bientôt 7ans. Il est en fin de thèse de littérature comparée option francophonie. Il y a aussi Tidiane, 29ans, en France depuis 6ans. Il était en master 2 de science de l'éducation et viens juste de passer du statut d'étudiant étranger à celui de travailleur étranger. Tout deux se sont connus en Algérie au moment de leur licence et sont amis.

A leur arrivée, la tenue est soignée. La situation empreinte de solennité sans le vouloir vraiment. La voix est grave, le ton sérieux, les mots choisis et le langage soutenu. L'accent apporte une saveur indicible. L'émotion parfois fait son apparition, le temps d'un souvenir,

d'une confiance. Le témoignage de Tidiane et Amadou, était indispensable à ce mémoire car véritable éclairage sur le vécu et le ressenti des étudiants étrangers. Coup de gueule ou coup de blues, la parole se voulait libre. C'est avec pudeur que je leur pose ces questions jamais posées auparavant. Des questions auxquelles ils répondent avec une justesse d'analyse déconcertante.

3.2. Analyse de l'enquête

La richesse des éléments apportés par les entretiens (cf annexe 2) rend le travail de synthèse et d'analyse difficile car il a fallu faire des choix J'ai donc décidé de mettre en valeur trois concepts plus saillant que d'autres afin de répondre à ma problématique de départ.

- Insécurité/incompréhension :

La première notion apparue comme importante est celle du sentiment d'insécurité couplé à celui de l'incompréhension. Le sentiment d'insécurité vient chronologiquement du fait de l'éloignement géographique familial, sentiment mis en avant par Amadou :

« S'il m'arrive quelque chose, à part des amis, je ne peux compter sur personne. Et là on apprend à être prudent sur tout ce que l'on fait, sur ce que l'on dit, sur ses déplacements, sur sa manière d'être. Parce que l'on se dit on ne peut pas compter sur la famille qui est très loin. Et aussi être adulte dans ces conditions, ce qui est plus pesant c'est ce dire ben quand même on porte une responsabilité. »

L'éloignement à également pour effet de s'inquiéter pour ceux restés au pays, crainte qu'Amadou a voulu balayer en retournant chez lui après 6ans d'absence « *Ca m'a permis d'avoir une certitude, bon, on crève pas de faim.* » Il peut même aller jusqu'à qualifier cette inquiétude de souffrance :

« Ca arrive par phase en fait. C'est en fonction des évènements qui se passent là-bas. Par exemple en 2011 la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, où là j'étais vraiment dans l'angoisse, parce que je me disais ouais bon voilà quand est-ce que les affrontements déborderont dans la région où habitent mes parents. Et là c'est presque chaque 2 ou 3 jours au téléphone, chaque jour des heures passées à lire et écouter les informations. Ca oui c'était pas simple à gérer. Et puis quand je pense à ma mère. Voilà, je me dis qu'est ce que tu fous ici depuis ? Ou quand je l'appelle. Et donc pendant deux ou trois jours j'ai le moral en berne, puis on essaye de se relever, on essaye de se relever. Quand il y a des choses, des tensions qui sont là-bas aussi ça nous affect beaucoup plus durement peut-être plus que les gens qui sont là-bas. »

Ce sentiment d'insécurité s'accroît par l'urgence à trouver un travail pour subvenir à ses besoins : « *Quand on voit la disparité qu'il y a entre le Nord Sud il a fallu tout de suite se mettre à travailler, voilà un petit boulot d'étudiant que je continu encore à exercer.* » Tout

deux ont été tour à tour agent de sécurité, cuisinier ou plongeur dans la restauration rapide. Tidiane lui est resté les huit premiers mois de son arrivée en France sans travail. Il a malgré tout eu la chance d'être soutenu financièrement par ses parents. Il explique la difficulté à trouver un travail du fait son inexpérience et de sa méconnaissance des démarches à suivre : « *On savait pas aussi dans quel domaine chercher, où c'était facile pour les étudiants. On venait d'arriver, il n'y avait pas d'association pour nous accompagner, personne, on été laissé à nous même* ». Livrés à eux même, ce sentiment d'insécurité peut parfois être décuplé par un racisme latent que décrit Tidiane :

« *Quand je faisais des entretiens pour certains travaux on me disait que j'avais un accent et que ce n'était pas possible d'avoir certains boulots ici. [...] Y'a des hôtels, tout ça, où on te dit ben vous avez un accent donc ça influe un petit peu sur la communication, la compréhension. C'était une des raisons qu'ils te donnaient pour ne pas d'embaucher.* »

Malgré le salaire perçu Amadou dit ne pas pouvoir affirmer vivre « convenablement » : « *Il y a beaucoup de choses sur lesquels on passe. Notamment en termes de loisir. Les revenus me permettent de vivre dignement. Payer le loyer, payer de quoi manger, me déplacer, et encore... C'est le strict minimum.* » Travail qu'il est compliqué de coupler avec le suivi de leurs études et que tout deux décrivent comme éreintant :

« *Allier travail et études c'est ça tout le défi. On essaye de s'habituer à gérer les deux mais en réalité on s'habitue pas. Voilà on est obligé à un moment de laisser un peu les études de côté et penser aux difficultés de l'instant présent.* »

« *Nous il fallait qu'on partage notre temps libre pour les recherches et le temps du boulot. Ça nous arrive de nous porter préjudice. [...] Le soir aussi quand tu rentres tu dois réviser, des fois t'es super fatigué, tu ouvres un bouquin tu dors souvent. Parce que le travail qu'on fait c'est souvent un travail physique, ça épuise. Donc même si la volonté était là souvent, je me sentais diminué physiquement quoi.* »

Le sentiment d'insécurité est aussi marqué par des problèmes administratifs. Tidiane reste 2 ans et demi sans titre de séjour :

« *Le fait que j'ai changé de filière et que je sois passé du master à la licence. Ils disent que je fais tout ça pour rester en France, que je ne voulais pas étudier et avancer dans mes études.* »

« *On avait déjà une maîtrise, on était censé faire un master 2 mais on nous a dit non non c'est un diplôme étranger, les études en français c'est de bon niveau donc vous allez reprendre encore le master 1.* »

Il continu à travailler en dissimulant à son employeur son irrégularité. A vivre non sans avoir la peur au ventre : « *J'ai eu des moments très compliqués parce que j'étais à deux doigts de me retrouver dans la rue. La résidence voulait me chasser de la résidence universitaire. J'avais pas de titre de séjour.* »

Tout deux déclarent avoir été victime de discrimination voir de racisme qu'il est parfois difficile à décrire, Amadou explique « *On peut le ressentir mais sans aucune preuve* », tandis que Tidiane parle d' « *une sorte de racisme intelligent entre guillemets quoi. C'est plus de la discrimination. Ils vont pas dans l'agressivité, ils vont pas t'insulter mais c'est dans des démarches administratives, c'est dans les études...* » On retiendra l'exemple de Tidiane qui tente d'expliquer ce sentiment d'injustice : « *Souvent on fait évoluer des gens d'ici, qui viennent, qui n'ont aucune expérience, on les nomme chef alors que moi je suis là, je n'ai jamais eu de problème, je fais bien mon travail. On les nomme souvent chef, ils se mettent à me donner des ordres, y'en a qui ne travaille même pas.* » Tidiane garde un mauvais souvenir de son passage en Algérie pour sa licence, expérience qui lui a fait un temps perdre confiance en l'Homme :

« *J'ai été choqué par le racisme en Algérie, même dans la religion, t'étais musulman ou pas, dès que t'avais la peau noire, on t'insultait, on te traitait de singe. Donc ça m'a même un peu dégouté de venir étudier dans n'importe quel pays, pas seulement la France, ça m'avait même dégouté de l'extérieur. C'est pour cela que je voulais retourner chez moi, au moins là bas on me respecte à ma juste valeur. On en a beaucoup souffert là-bas, on était même à deux doigts de se faire poignarder, nos vies étaient en danger souvent.* »

Enfin l'insécurité ressentie est accentuée par la représentation que ceux restés au pays ont de la France et l'incompréhension qui en résulte. Tidiane voudrait faire comprendre aux autres africains que la vie en France n'est pas si facile :

« *Y'a un truc qui me sidère en Afrique, les africains ont une certaine image mystique de la France ici. Y'a une certaine utopie qui considère que ici c'est l'eldorado. Tout ce qu'on a c'est facilement et tout va bien alors que c'est pas le cas.*»

« *Généralement nous les étudiant et même les travailleurs quand on vient en France ont est victime de cela. Quand on est ici on nous dérange beaucoup, on nous dit ouais il faut tout le temps envoyer de l'argent. Ici tout va bien alors que c'est pas le cas. [...] C'est ce que les africains ignorent totalement. Et nous on en souffre beaucoup.* »

Tandis qu'Amadou a parfois eu l'impression d'être égoïste en refusant d'envoyer de l'argent : « *Il a fallu, comment dire, être un peu dur au niveau du cœur, ne pas trop penser aux sollicitations qui peuvent arriver et même voir ne pas appeler pour voir ce qu'il se passait, être dans le déni quoi.* »

A la question de ce qui leur manque le plus Amadou répond :

« *Le manque d'oppression. Le fait d'être là, d'avoir cette sécurité psychologique qui est là. Et ben je sais que j'ai faim je vais manger, et ce sera peut être pas de la bonne bouffe mais je pourrais manger chez moi ou peut être chez le voisin. Que j'aurai pas un coup de fil pour dire ben oui voilà vous n'avez pas réglé une facture. Ca ça me manque beaucoup.* »

Tout deux mettent en avant les ressources amicales qu'ils ont su solliciter pour maintenir l'équilibre dans cette précarité, voici ce qu'Amadou a pu dire :

« J'ai l'habitude de le dire j'ai pas 10000 amis mais les quelques uns que j'ai c'est des amis fidèles. Des gens qui procurent quand même de bons conseils, qui sont capable de cette faculté de rassurer. De remonter le moral. Parce que souvent franchement il m'est arrivé, ils pourront en témoigner, de vouloir tout arrêter. Je me dis bon j'en ai marre, allé pendant 6mois je travaille et je plis bagage. Et puis finalement vous vous retrouvez, vous discutez, tu te dis que finalement tu n'as pas fait tout ce parcours là pour ça. »

Les réponses à ces questions, ce sentiment d'abandon met en avant un paradoxe, celui de souffrir de cette insécurité et en même temps de la fierté d'avoir enduré ces épreuve, comme un rite de passage pour accéder à la vie d'adulte. Voilà ce que rapporte Tidiane :

« Tu surpasse tout ça après, c'est plus avantageux, ça te permet d'être fort. Parce que même après quand tu vas rencontrer d'autres problèmes dans la vie ça va être un peu léger pour toi. Parce que t'as déjà affronté le pire avant. Tout ce qui peut t'arriver tu peux le prendre avec beaucoup de sagesse Ca te rend fort quoi. »

Cette notion d'insécurité et d'incompréhension confirme les recherches théoriques sur le concept de précarité de la situation social des étudiants étrangers.

- Sacrifice/Sacerdoce :

La seconde notion mise en avant par les entretiens et celle de sacrifice voir de sacerdoce induit par cette migration estudiantine. Pour Amadou, partir était une évidence, comme quelque chose d'irréversible, une obligation qui est paradoxalement portée par le désir de se réaliser et d'être reconnu. Pour réparer une faute, rétablir une justice :

« Pour nous autres, pour moi, qui sommes issu d'une famille modeste, la seul façon de pouvoir lutter, de tenir haute la tête face aux enfants des riches, était d'avoir un diplôme qui soit considéré, parce que à vrai dire les diplômes de chez nous ne valent rien. [...] les enfants des riches, eux ils arrivent ils présentent leur diplôme français et vous qui avez un diplôme malien vous devez vous taire. Donc il y avait ça, cette volonté de s'élever au-delà d'une condition qui nous était promise. »

« J'ai redoublé d'effort. Je me suis dit s'il faut travailler pour échapper à cette condition, ben on travaillera et jusqu'à preuve du contraire ça marche. »

Tidiane dit être contraint par son père à poursuivre ses études en France qui veut à tout prix le faire étudier à l'étranger pour lui assurer un avenir meilleur même si Tidiane n'était pas de cet avis :

« A la base moi je voulais même pas venir ici. [...] C'est les parents, surtout mon père qui m'a un peu obligé à venir ici, et mon oncle aussi qui est a Paris. Ils disaient qu'avoir un

diplôme d'Algérie n'a pas de valeur, même dans les sous régions dans les pays comme le Burkina, la Côte d'Ivoire. »

« Oui j'ai souffert énormément. A une période. Je voulais même rentrer chez moi. C'est encore mon père qui m'a dissuadé. »

Il se voit obligé d'habiter dans un pays où il ne veut pas vivre alors qu'il ne souhaite qu'une chose rentrer auprès des siens. Il parvient par la suite à transformer cette obligation en force et se félicite de ce qu'il pu finalement réaliser :

« Je ne fournissais pas assez d'effort pour atteindre ce que je voulais. Alors que quand je suis venu ici, ça m'a permis de voir les vraies valeurs de la vie, se battre, ne dépendre de personne, faire tout toi seul, prendre ton indépendance, ça permet de t'élever tout seul et ça te force une personnalité d'homme accomplis [...] Là tu te dis, là je suis dans une situation je suis devenu un homme, je dépends pas des parents, au contraire même si je peux je les aide. T'es indépendant par rapport à ça aussi. Ça te permet de devenir un homme vite fait quoi. »

La notion de perte revient souvent. Celle d'une jeunesse perdue, d'une famille qu'on doit quitter. Amadou confit le déchirement auquel il a du faire face lors de son retour en France après des vacances au Mali : *« La chose la plus terrible c'est quand tu prends le bagage de retour. Quand tu rentres tu regardes les mêmes visages, tu te dis bon, est-ce que l'on se reverra ? »*

Tout deux rapportent que la vie à continué sans eux là-bas et que même si cela est inévitable ce n'en est pas moins douloureux. Tidiane n'a pas pu rentrer chez lui depuis 2 ans et demi faute de titre de séjour en France : *« il y a eu des changements j'ai eu des neveux. Je les ai jamais vu. Mes sœurs se sont mariées j'y ai jamais été. Y'a tout ça quoi, tous ça qui m'a manqué »*

Nostalgie souvent rattrapée par la notion de responsabilité comme le rappelle Amadou:

« On se dit « on n'a pas le droit à l'échec » et on passe à côté de sa jeunesse. La folie de la jeunesse. On a pas ce temps-là. Tout juste quand on arrive en Algérie, on a déjà fini l'étape de la jeunesse alors que l'on a 19-20ans. »

Les remises en question sont nombreuses : ces sacrifices en valent-ils la peine ? Source de souffrance pour Amadou qui confit :

« Ca arrive tout le temps quand on fait une comparaison entre là vie que je mène ici, entre ma vie aujourd'hui et celle d'un camarade ou d'un ami avec lequel j'ai fait l'Algérie. La stabilité qu'ils ont au Mali que moi j'ai pas ici. Ils sont déjà insérés dans le tissu professionnel, je n'y suis pas. Ma situation est d'autant plus précaire qu'elle dépend de l'humeur entre guillemets de quelqu'un assit dans un bureau à la préfecture. Donc tout ça ce sont des angoisses, tout ça fait que bon on se dit est-ce que finalement on a perdu du temps pour rien. Est-ce qu'on a pas quelque part raté sa vie ? »

Et pourtant il n'en dit rien à sa famille, pour ne pas les inquiéter : « *Je préfère gérer ici, que de leur faire part de ma détresse psychologique. Mes parents je les préserve là-bas.* »

Pourtant lorsque l'on demande ce à quoi ils ne renonceraient pas, chacun parle d'indépendance, d'autonomie et de la fierté de se débrouiller seul :

« *Même si mes parents n'avaient pas besoin de cet argent c'était juste le geste. Je le faisais pour le geste quoi. Parce que dans notre culture c'est un peu ça on doit contribuer à un certain âge à aider la famille.* »

« *L'indépendance, surtout. Pour moi l'indépendance inclut la liberté. Et vu que j'ai appris à payer mon loyer, à me nourrir moi-même, à tout faire moi-même.* »

Les questions restent en suspend pour Amadou sur la question de savoir si le bon choix a été fait « *Je peux pas quantifier si les bénéfices sont supérieurs aux conséquences. Parce que ça ne s'exprime pas sur le même terrain.* »

L'ambivalence est encore présente lorsque l'on aborde ce concept de sacrifice, car à la fois synonyme de souffrance mais aussi d'émancipation et de liberté à auxquelles ils ne renonceraient plus. Il est une fois de plus il est question d'entre deux.

- Identité en mutation :

La troisième et dernière notion principale à retenir de ces entretiens est celle d'une identité en mutation, parfois coincée entre deux mondes. Parfois l'impression d'errance, de flou prend le pas pour Amadou, comme prit dans « *une position tragique* » :

« *On se réclame de là-bas, c'est-à-dire du pays d'origine, alors qu'on est plus véritablement de là-bas, ici on peut pas dire qu'on est d'ici parce que sur le point de vu juridique nous ne sommes pas d'ici. Et donc on est là, on jongle. [...] Mais il est très difficile voir impossible de se positionner, se positionner quand on ballote sans cesse dans cet entre deux. Pourtant moi je ne suis là que depuis quelques années. Et là je sais pas quoi dire, franchement je suis dans le flou là.* »

« *Donc à quelle case j'appartiens ? Ca je m'interroge en faite. Voilà, souvent je suis plus proche des français idéologiquement, culturellement plus proche des maliens. Les critiques sont tout autant portées sur le Mali que sur la France.* »

Par moment les idées sont plus franches que d'autres, en fonction du contexte : « *D'une famille à l'autre les mœurs changent, donc il faut tout le temps s'adapter, des choses qui me paraissaient normales dans ma propre famille étaient devenues d'une absurdité totale quand je me suis retrouvé ailleurs.* »

Tidiane y voit finalement un changement positif et porteur d'ouverture d'esprit :

« Franchement c'était une belle expérience, parce que déjà sur le plan des connaissances j'ai appris beaucoup. Y'a même un proverbe chinois qui dit que c'est à travers la différence des autres qu'on atteint la plénitude. Donc ça m'a appris même à me connaître, connaître mieux mes valeurs, connaître le monde extérieur, ce qu'ils pensent de nous au pays, ne notre position par rapport aux autres pays, de connaître aussi l'histoire de ces pays, de vivre en live quoi tout ce qui se passe dans la société. Ca t'ouvres les yeux. »

« Si j'avais été au Mali je serai devenu une autre personne, différent du Tidiane que je suis maintenant. »

Tout deux sont conscient d'être des êtres métissés comme le met en avant Tidiane :
« T'as côtoyé une autre culture, orientale, et quand tu viens ici tu côtoies une culture occidentale, en même temps que la culture africaine. Ca peut être que des valeurs de richesse quoi. Tu es alors métis. Personnellement, culturellement et intellectuellement. »

Ces changements identitaires, cette ouverture d'esprit parfois effraie Amadou : *« J'ai beaucoup changé. [...] Ca c'est l'une de mes principales craintes quand à un projet de retour, est-ce que je serai pas étranger dans mon pays ? »*

D'ailleurs les projets d'avenir sont encore flous pour les deux amis. Le ton semble être à celui de où nous portera le vent, comme le précise Amadou :

« Quand on a vécu tant d'années coupé de son pays d'origine, de sa famille, je ne pense pas qu'on devient un être territorial, on est « déterritorialisé ». [...] Parce que je ne pense pas être l'homme de mon pays aujourd'hui. De même que si demain je découvre une opportunité en Italie, au Bangladesh, voilà je suis devenu un peu cosmopolite en quelque sorte. Je ne peux pas dire j'envisage seulement mon avenir en France ou au Mali. »

La découverte d'une nouvelle culture les poussent, sans replis communautaire, à se tourner d'avantage vers leur culturel d'origine et à l'apprécier d'autant plus :

« Quand j'étais chez moi c'était que ma culture. Je la défendais à tue-tête sans la connaître même. J'ai bien connu même ma culture au contact d'une autre civilisation. »

« Mais aussi bizarre que cela puisse paraître, c'est à partir de la France que j'ai appris à être fier de ma culture, c'est à partir de la France que j'ai amélioré mon bambara. Parce que étant en Afrique, le modèle il est français, savoir bien parler, utiliser des termes savants, des locutions latines, s'exercer à des conjugaisons, à des temps compliqués [...] Quand est-il de notre propre langue ? De notre propre culture ? La langue étant le véhicule d'une culture. »

Cette rencontre avec ces deux étudiants étrangers m'a permis de mettre en avant des éléments de ma recherche théorique, abordés mais moins approfondis. Je remarque beaucoup de similitudes entre mes recherches documentaires et les réponses aux entretiens qui ont permises de faire vivre à travers des exemples ce qui a été abordé plus tôt. Ces entretiens

m'ont également permis d'élargir ma réflexion et a permis de mettre en avant la notion de paradoxe ou d'ambivalence qui pètris certains étudiants étrangers. Mais surtout une fois de plus j'ai été témoins de la pulsion de vie qui anime ces étudiants étrangers.

CONCLUSION

Venir, étudier et devenir. Mais aussi, se séparer, se manquer pour découvrir, grandir, s'épanouir tout en doutant, souffrant, s'inquiétant, pour enfin réussir et construire. Un roman en cours d'écriture, avec ses ratures. Peuplé de personnages et de péripéties, fait de moments d'effrois et de rires, de tristesse et de joie. Mais surtout le blanc des pages qu'il reste à remplir. Avoir l'avenir devant soit avec toutes ses possibles. Parfois jusqu'à nous en donner le tournis.

Obtenir un diplôme n'est pas un but en soit, mais c'est faire le choix de son avenir. L'odyssée des étudiants étrangers nous l'avons vu est rendu difficile par la précarité de leur situation sociale. Elle fragilise et à la fois rend plus fort. Une identité nouvelle prend forme, celle d'un jeune adulte métis. La santé mentale est un équilibre à trouver. Les difficultés d'adaptations, les contraintes administratives mais aussi la persévérance, le soutien des amis, sont autant d'éléments qui font par moments basculer la balance ou la maintient dans un équilibre quasi parfait. Chaque cas est particulier, chaque histoire différente. On ne peut faire de généralité sur la condition et la psychologie des étudiants étrangers, on peut néanmoins être certain que certains de ces parcours méritent l'admiration et la reconnaissance du travail fourni et accompli.

Mon travail d'enquête de terrain se limite à l'entretien de personnes issues du continent Africain, peut être aurait-il été intéressant d'élargir les points de vue en interrogeant des personnes ayant des origines différentes encore. La question du genre aurait elle aussi été à travailler.

J'arrive pour ma part également à la fin d'une aventure, celle d'avoir pu durant un an suivre ce diplôme universitaire et d'avoir mené à bien ce travail de mémoire. En découle une soif d'apprendre toujours plus grande. Plus que jamais je suis convaincu qu'étudier et aller à la rencontre des autres est une voie pour élever son esprit afin de lutter contre l'injustice et l'intolérance.

Plus que j'avais je sais l'importance d'étudier et d'aller au bout de ses rêves.

Bibliographie

- **Ouvrages :**

BA Omar, *N'émigrez pas, l'Europe est un mythe*, Jean-Claude Gawsewitch, collection coup de gueule, Paris 2010, 256p

BEN JELLOUN Tahar, *Les yeux baissés*, édition du Seuil, Paris, 1991, 297p

JAMOULLE Pascale, *Par delà-les silences, Non-dits et ruptures dans les parcours d'immigration*, La Découverte, Paris, 2013, 281p

KAES René, *Différence culturelle et souffrance de l'identité*, Dunod, Paris, 2005, 258p

LE BRETON David, *En souffrance, adolescence et entrée dans la vie*, éditions Métailié, Paris, 2007, 361p

SEGRS Marie Jeanne, *De l'exil à l'errance*, Erès (collection psychanalyse et clinique), Toulouse, 2009, 302p

- **Fichiers en ligne :**

COULON, Alain et PAIVANDI, Saeed. *Les étudiants étrangers en France: l'état des savoirs* [en ligne]. Rapport pour L'Observatoire de la Vie Étudiante. Centre de recherches sur l'enseignement supérieur, mars 2003, 52p. Disponible sur internet au format PDF : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/872e_rap_tr_ove.pdf_-1.pdf. [Consulté le 7 mai 2016]

DEQUIRE, Anne Françoise, *Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance* [en ligne]. Pensée pluriel n°14, 1/2007, p95-110. Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2007-1-page-95.htm#no7> [Consulté le 5 avril 2016]

ENNAFAA Ridha et PAIVANDI Saeed, *le non-retour des étudiants étrangers : au-delà de la fuite des cerveaux*, [en ligne] Formation emplois n°103, 2008, 39p. Disponible sur: <https://formationemploi.revues.org/2356> [Consulté le 10 août 2016]

ENNAFAA Ridha et PAIVANDI Saeed, *Venir étudier en France, enquête sur les parcours des étudiants étrangers*, [en ligne] OVE Infos n°17, Novembre 2007, 8p. Disponible sur internet au format PDF : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/ove-infos/oi17_ove_infos_17_etudiants_etrangers.pdf [Consulté le 10 août 2016]

FURTOS Jean, *Les effets de la souffrance psychique d'origine sociale*, [en ligne] Dossier Souffrance et Société, Mental'idées n°11, septembre 2007, 10p. Disponible sur internet au format pdf: http://www.ch-le_vinatier.fr/documents/Publications/Articles_RECHERCHE_Orspere-Samdarra/Les_effets_cliniques_de_la_souffrance_psychique_dorigine_sociale-J_Furtos_Sept.2007.pdf [consulté le 1 avril 2016]

MINISTERE DE L'INTERIEUR. *Immigration, asile, accueil et accompagnement des étrangers en France* [en ligne]. 29 mai 2015. Disponible sur : <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Statistiques/Etudes-et->

publications/Publications/Numeros-parus-en-2015/Les-etudiants-etrangers-dans-l-enseignement-superieur-francais-en-2013-2014 [Consulté le 8 mai 2016]

NABBIE, Ibrahim. *La situation précaire des étudiants africains en France* [en ligne] 13 octobre 2012. Disponible sur :

http://www.guineeweb.net/index.php?option=com_content&view=article&id=349:la-situation-precaire-des-etudiants-africains-en-france-par-nabbie-ibrahim-l-baby-r-soumah-- [Consulté le 1 avril 2016]

PAIVANDI, Saeed et VOUREC'H Ronan. *Profils et conditions de vie des étudiants étranger 1^{ère} partie* [en ligne] OVE Infos n°12, Juin 2005, 8p. Disponible sur internet au format PDF : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/ove-infos/oi12_oi_12_050705_basse_def.pdf [Consulté le 3 avril 2016]

PAIVANDI, Saeed et VOUREC'H Ronan. *Profils et conditions de vie des étudiants étrangers 2^{ème} partie* [en ligne] OVE Infos n°14, Janvier 2006, 8p. Disponible sur internet au format PDF : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/ove-infos/oi14_oi_14.pdf [Consulté le 3 avril 2016]

SPIRE, Alexis, *Contrôler et choisir. La sélection des étudiants candidats à l'émigration vers la France* [en ligne] 18p. Disponible sur internet au format PDF : http://ceraps.univlille2.fr/fileadmin/user_upload/enseignants/Spire/Textes/ArtSpireKarthala.pdf [Consulté le 5 juillet 2016]

VEISSE Arnaud, *Accompagner les migrants face aux effets du déracinement et de l'exil*, [en ligne] La santé de l'Homme n°392 novembre-décembre 2007, 50p. Disponible sur internet au format pdf : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-homme-392.pdf> [consulté le 20 août 2016]

- **Sites web:**

<http://www.ove-national.education.fr/>

<http://www.ciep.fr/>

<http://Campusfrance.org/>

www.unef.fr

<http://www.unilim.fr/wp-content/uploads/sites/8/2015/11/Procedure-2016-dadmission-des-etudiants-internationaux.pdf>

ANNEXES

- **Annexe 1** : guide d'entretien
- **Annexe 2** : retranscription des entretiens

ANNEXE 1

Guide d'entretien

I-Etre étudiant étranger :

- Qui es-tu ? Prénom, âge, pays d'origine, parcours scolaire du bac à maintenant, famille, passions...
- As-tu rencontré des difficultés de ton pays d'origine pour faire tes études en France ? Inscription à la fac ? Obtention du titre de séjour ? Par quelle procédure es-tu venu en France ?
- Une fois en France as-tu déjà rencontré des problèmes avec la préfecture ?
- De quelle manière subviens-tu à tes besoins ? As-tu une activité professionnelle ? Comment allies-tu travail et études ? Tes revenus te permettent-ils de vivre convenablement ? T'arrives-t'il d'envoyer de l'argent au pays ?
- Dans quel type de logement vis-tu ? As-tu eu des difficultés pour le trouver ?
- As-tu le sentiment d'avoir été victime de discrimination au niveau administratif, professionnel, scolaire ? Si je te dis racisme ?

II-Processus migratoire :

- Pour quelle raison es-tu venu étudier en France ? Est-ce un choix individuel ?
- Quelles représentations de la France avais-tu avant ton départ ? Maintenant ?
- Que peux-tu me dire sur le fait de devenir adulte loin de chez soi et des siens ?
- T'as-t'il manqué des repères culturels, parentaux afin de devenir l'homme que tu es aujourd'hui ?
- Comment envisages-tu l'avenir ? En France ou ailleurs ? As-tu une vie amoureuse ?

III-Effet sur la santé mentale :

- Y a-t-il eu des moments plus durs que d'autres ? Si oui, lesquels ?
- As-tu déjà eu par moment l'impression de souffrir de ta situation ? D'être épuisé moralement ? Qu'as-tu trouvé comme ressource pour avancer ?
- Penses-tu avoir changé depuis ton arrivée en France ? Sur quel point ?
- Penses-tu être identitairement métissé ?
- Comment vis-tu cette entre deux de la migration : ne plus être de chez soi mais ne pas être encore d'ici ?
- Es-tu rentré au pays depuis ton arrivée en France ?
- Qu'est ce qui te manque le plus au pays ? A quoi ne voudrais-tu pas renoncer maintenant en France ?

Souhaites-tu ajouter quelque chose ?

ANNEXE 2

Retranscription d'entretiens

1^{er} entretien avec Amadou

-Peux-tu te présenter, ton prénom, ton âge et ton parcours scolaire après le BAC ?

-Ben moi c'est Amadou Diallo, né le 10 janvier 1984 en Côte d'Ivoire et depuis le baccalauréat obtenu en 2005, je suis passé par l'Algérie dans lequel j'ai passé 4 ans avant de venir en France.

- Tu fais quoi comme étude actuellement ?

- Actuellement je suis en thèse de doctorat, en fin de thèse, en littérature comparée option francophonie.

-Ça fait combien de temps que tu es en France ?

-Euh je suis arrivé en septembre 2009, donc bientôt 7ans.

-Du coup ta famille est en Côte d'Ivoire ?

-Oui, la famille au sens restreint, car nous sommes Africains avant tout, donc la mère, père est décédé, les frères et sœurs tous sont en Côte d'Ivoire. Et puis bon au sens large le Mali.

-Est-ce que tu as rencontré des difficultés de ton pays d'origine pour venir en France ?

-Alors, euh, il faut dire que nous, moi particulièrement, mon parcours est assez différent des autres étudiants africains qui viennent directement. D'abord né en Côte d'Ivoire, grandi là-bas donc fait une partie de mes études là-bas, ensuite je suis arrivé au Mali où j'ai passé mon baccalauréat et j'ai obtenu une bourse pour l'Algérie. Et donc c'est à partir de l'Algérie où j'ai su qu'il y avait une possibilité pour moi de venir faire des études en France. Au Mali je ne l'avais jamais imaginé vu ma condition sociale.

-Par quel moyen es-tu-passé pour venir de l'Algérie jusqu'en France ? Pas Campus France ?

-Oui, bon, quand je suis arrivé en Algérie, bon au début il n'y avait pas les systèmes de Campus France, on s'adressait directement aux universités, qui répondaient ou pas, ça a été supprimé cette voie-là pour bien institué, bien organisé, je veux dire le départ ou la venue des étudiants étrangers en France. Et donc voilà je suis passé par Campus France comme la plupart des autres qui sont arrivés à partir de 2008.

- Est-ce que tu as dû passer des tests pour venir en France ?

-Euh alors, comment dire ? Euh oui la procédure Campus France, d'abord il fallait constituer un dossier, avoir un compte en ligne, se déplacer à Alger ou dans les autres Campus France pour se faire enregistrer. Et donc constituer un dossier en ligne, par le fichier numérique, numériser les diplômes, les télécharger en ligne directement. Et par la suite une fois cette étape terminée on prenait rendez-vous, un rendez-vous pour un entretien Campus France. Et donc voilà la date était fixée à l'avance et puis bon on s'y rendait, c'était un entretien un peu général, car non seulement on nous posait des questions sur nos études, les spécialités et puis nos motivations aussi pour venir en France et le projet professionnel.

- As-tu eu des difficultés pour obtenir ton titre de séjour ?

-Quand j'ai passé la phase Campus France, quand j'ai obtenu des accords favorables, Montpellier, Rennes, Lyon, j'ai fait mon choix Lyon 2, normalement j'avais plus besoin de passer un autre entretien. Mais exceptionnellement j'ai été convoqué par le consulat général de France à Alger pour un entretien sur mon parcours, Côte d'Ivoire Mali Algérie puis maintenant la France. C'était un peu, ça prêtait un peu à la suspicion. Et je suis passé par cette case là qui au demeurant n'est pas générale. Et puis après j'ai obtenu le visa, le même jour il faut dire.

-Une fois en France as-tu déjà eu des problèmes avec la préfecture ?

- En France quand je suis arrivé non je n'ai pas eu de problème avec la préfecture. La difficulté c'était, bon... savoir comment s'inscrire, pour trouver un petit logement et une fois tout rentré dans l'ordre, jusqu'à présent j'ai pas eu encore de problème avec la préfecture. Et bon j'espère que je n'en aurais pas.

-De qu'elle manière subviens-tu à tes besoins ? Exerces-tu une activité professionnelle ?

- Ici oui, quand je suis arrivé au début avec une petite aide de la famille, mais quand on voit la disparité entre le Nord et le Sud il a fallu tout de suite trouver travail, voilà un petit boulot d'étudiant que je continue encore à exercer jusqu'à aujourd'hui. Actuellement je suis agent de sécurité, agent de prévention et de sécurité. Avant j'ai fait un peu de la manutention quand je suis arrivé, la première année, ensuite j'ai fait de la garde d'enfants, pour un mec c'est pas très fréquent. Deux ans et demi de restauration. Et 2ans 4mois de sécurité actuellement.

-Comment arrives-tu à allier travail et études ?

- Oui j'avoue que c'est ça tout le défi. On essaye de s'habituer à gérer les deux mais en réalité on ne s'habitue pas. Voilà, on est obligé à un moment de laisser un peu les études de côté et penser aux difficultés de l'instant présent. A titre d'exemple si je reçois une facture, que je dois payer, vu que je ne peux pas compter sur telle ou telle personne, j'ai pas mon compte bancaire qui est fourni, ben si il faut prendre une semaine pour travailler beaucoup plus pour gérer ce problème ben on le fait. Voilà on est obligé de le faire. C'est pas simple à gérer.

-As-tu l'impression que tes revenus te permettent de vivre convenablement ?

- Euh... Convenablement je ne dirais pas parce qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on passe. Notamment en termes de loisirs. Les revenus me permettent de vivre dignement. Payer le loyer, payer de quoi manger, me déplacer, et encore... C'est le strict minimum.

- Est-ce qu'il t'est arrivé ou est-ce qu'il t'arrive d'envoyer de l'argent au pays ?

-Oui il m'est arrivé, il m'arrive encore mais de moins en moins, mais par le passé oui beaucoup. Par le passé j'envoyais beaucoup, bon maintenant c'est à ma mère souvent que j'essaie de faire quelques gestes. Parce-que bon il a fallu, comment dire, être un peu dur au niveau du cœur, ne pas trop penser aux sollicitations qui peuvent arriver et même voire ne pas appeler pour voir ce qu'il se passait, être dans le déni quoi.

- Dans quel type de logement tu vis ?

- Là je suis chez un particulier. Dans un petit studio au rez-de-chaussée d'un appartement datant des années 70.

- As-tu eu des difficultés à le trouver cet appartement ?

-Pour l'obtenir pas vraiment. J'ai la chance d'avoir des garants qui émargent beaucoup, qui gagnent un peu bien leur vie et qui sont Franco-Français natif, ce qui fait que aux yeux des bailleurs ça compte beaucoup.

-As-tu eu à un moment l'impression d'être victime de discrimination ? Que ce soit au niveau administratif ? Scolaire ?

- Pas de façon directe, on peut le ressentir mais sans aucune preuve, c'est ça qui un peu terrible, quand on postule à certains postes et puis bon finalement l'entretien se passe bien, on pense que l'on sera pris et le lendemain on apprend que le profil n'intéresse pas. On s'interroge. Je prends un exemple très simple, j'ai mon ami Christophe qui était assistant pédagogique au lycée St Ju, il y a passé deux ans et quand il a quitté il a demandé à sa responsable s'il pouvait déposer mon CV. Ils ont accepté, ils m'ont convoqué pour un rdv, je suis parti, j'ai mené à mon sens à bien l'entretien, bon on était nombreux il n'y a pas de soucis, bien bon après je reçois un coup de fil pour me dire que ma candidature n'a pas été retenue, chose qui peut arriver, mais là on m'a avancé un argument qui m'a paru fallacieux, que oui on voulait rééquilibrer l'effectif en prenant une fille. Donc je me suis dit il y a plusieurs CV, si on voulait une fille pourquoi m'avoir convoqué ? Me faire déplacer pour rien. On m'aurait dit oui vous n'avez pas été retenu, j'aurais compris tout de suite. On reste un peu dans le doute, on se dit qu'est-ce qui se passe ? On n'a pas forcément les réponses à toutes les questions. Mais de façon directe on ne m'a jamais fait savoir que parce que j'étais ceci que je ne méritais pas tel poste. C'est des choses que nous ressentons, peut-être que nous sommes un peu paranoïaque, peut-être que nous sommes un peu dans une attitude « victimaire », je ne sais pas.

-Pour quelle raison as-tu décidé de venir faire tes études en France ? Est-ce un choix individuel ?

- Oui c'est un choix individuel. Les raisons sont encore plus profondes. En Afrique venir faire ses études en France suppose que l'on vient d'une famille aisée, je dis pas une famille relativement aisée mais je dis aisée, c'est en tout cas ce qui se passait à l'époque. Ou ayant des parents en France. Moi je n'étais pas dans ces deux cas de figure. Et aussi en Afrique on constatait qu'il y avait une forme de sacralisation du diplôme, surtout le diplôme obtenu à l'étranger. Pour nous autres, pour moi, qui sommes issus d'une famille modeste, la seule façon de pouvoir lutter, de tenir haute la tête face aux enfants des riches, était d'avoir un diplôme qui soit considéré, parce-que à vrai dire les diplômes de chez nous ne valent rien. Voilà tout le monde à ça, les enfants des riches, eux, ils arrivent ils présentent leur diplôme français et vous qui avez un diplôme malien vous devez vous taire. Donc il y avait ça, cette volonté de s'élever au-delà d'une condition qui nous était promise. Et déjà le fait de savoir qu'il y avait une possibilité d'aller en Algérie en obtenant une bourse, pour mon cas a été un facteur déterminant. Dès que l'on me l'a dit j'ai redoublé d'effort. Je me suis dit s'il faut travailler pour échapper à cette condition, ben on travaillera et jusqu'à preuve du contraire ça marche.

- Quelle représentation avais-tu de la France avant ton départ ?

- Bon en tant qu'ancienne puissance coloniale, la France quand même dans nos pays, globalement a une image méliorative, pas du tout vue sous un mauvais angle. D'autant que le rayonnement de la France dans le monde ne fait aucun doute. On disait banalement, aller en France c'est un peu comme aller au paradis, ça l'ai toujours quand on voit ce qui se passe dans la méditerranée. Et donc il y avait une image de grandeur, de savoir, vu que

bon voilà tout ceux qui nous dirigeaient, nos politiciens sont passés par la case France ou occidentale. Donc oui c'était quelque chose d'assez excitant d'aller voir la France, Paris, la tour Eiffel, machin tout ça, ça faisait rêver.

-Et maintenant ?

-Bon, comment dire, ce que je que percevais de la France étant là-bas et ce que je perçois ici depuis que je vis en France depuis un moment n'est plus le même. Je veux dire à partir de l'Afrique comme on voit la France, on voit les Champs Elysées, on voit la place Trocadéro, la tour Eiffel, on voit tout ce qui est beau mais on voit très peu l'envers du décor. Les émeutes de Aulnay-sous-Bois, je ne comprenais pas pourquoi, je regardais la télé, on parlait de difficultés, de machins, d'exclusion, je ne comprenais rien. Parce-que pour moi c'était pas possible, qu'en France ils puissent y avoir des gens, des pauvres, des gens qui sont en difficulté, là pour moi c'était tout sauf concevable. Maintenant que je vis en France je dis pas que c'est un pays banal, si j'y suis toujours c'est que par rapport à mon pays ou à d'autre pays ça demeure quand même un grand pays. Mais je veux dire ma conception sur certaines choses a beaucoup évolué, notamment que bon voilà il y a des pauvres partout. Il y a une volonté en Afrique de présenter la France, de la part des élites françaises, des médias français, de présenter la France sous un beau jour. Et puis aussi il y a quelque chose qui m'a un peu déçu. J'aime l'évoquer. C'était la conception que j'avais de l'étudiant français que j'avais avant de venir. Parce que la plupart des bouquins, des livres intéressants qui rentraient dans le cadre des programmes universitaires, scolaires, sont imprimés en France ou sont inspirés de la France. Et du coup je me disais, on a pas accès aux bibliothèques, bon en Algérie un tout petit peu, bon au Mali, les bibliothèques au Mali c'est rien. Alors je me disais avec tout ce qu'il y a comme documentation, comme spécialistes, comme professeurs, l'étudiant Français c'était le modèle, l'archétype de l'excellence. Quand je suis arrivé j'étais en résidence étudiante, en contact continu avec des étudiants français et là j'ai été un peu déçu de voir qu'il y avait une certaine carence dans beaucoup de domaines. Ils maîtrisent ce qu'ils étudient, en dehors de ça j'ai l'impression que la plupart sont un peu carrant sur l'histoire, sur autre chose que ce qu'ils étudient. Là ça m'a un peu déçu.

- Que peut tu me dire sur le fait de devenir adulte loin de chez soi et loin des siens ?

- Déjà on ne peut pas compter sur ses parents. Parce que moi mon parcours est un peu similaire à celui de Boubacar, on a fait le collège chez un tuteur, bon mes parents étaient pas loin, je les voyais tout le temps, bon ça restait encore raisonnable. A Bamako j'étais chez mon oncle, je n'étais pas chez moi au sens strict du terme, mais encore je pouvais compter sur mon oncle. Mais à partir de l'Algérie, il y avait environ 3 ou 4000km d'écart, c'est se dire ben tient, s'il m'arrive quelque chose, à part des amis, je ne peux compter sur personne. Et là on apprend à être prudent sur tout ce que l'on fait, sur ce que l'on dit, sur ses déplacements, sur sa manière d'être. Parce-que l'on se dit on ne peut pas compter sur la famille qui est très loin. Et aussi être adulte dans ces conditions, ce qui est plus pesant c'est ce dire ben quand même on porte une responsabilité. On est parti tout jeune parce que quelque part il y avait des difficultés à la maison, parce que c'est ce qui nous motive. Et donc on se dit « on n'a pas le droit à l'échec » et on passe à côté de sa jeunesse. La folie de la jeunesse. On a pas ce temps-là. Tout juste quand on arrive en Algérie, on a déjà fini l'étape de la jeunesse alors que l'on a 19-20 ans. Et c'est ça qui est un peu pénible, c'est ça qui est difficile.

-Est-ce qu'il t'a semblé qu'il te manquait des repères culturels, familiaux, pour devenir l'homme que tu es maintenant ?

- Des repères parce-que oui, comment dire il y a une forme de rupture qui s'opère. Déjà quand on quitte le giron familial, il y a une rupture. D'une famille à l'autre les mœurs changent, donc il faut tout le temps s'adapter, des choses qui me paraissaient normales dans ma propre famille étaient devenues d'une absurdité totale quand je me suis retrouvé ailleurs. Et quand on arrive en France la rupture est encore plus grande. Parce-que là on est dans un autre schéma culturel totalement différent. Quelque part on essaie de s'intégrer. On se dit pas « ah tiens je vais tout faire pour m'intégrer », non. Mais aussi bizarre que cela puisse paraître, c'est à partir de la France que j'ai appris à être fière de ma culture, c'est à partir de la France que j'ai amélioré mon Bambara. Parce-que étant en Afrique, le modèle il est français, savoir bien parler, utiliser des termes savants, des locutions latines, s'exercer à des conjugaisons, à des temps compliqués et quand on arrive en France, on se bon le français c'est savant, nous nous pouvons nous permettre de faire des erreurs, d'ailleurs les français en font. Quand est-il de notre propre langue ? De notre propre culture ? La langue étant le véhicule d'une culture, il y a eu cette rupture-là. Donc ça m'a beaucoup permis moi de faire un retour aux sources entre guillemets. Par les films en langue Bambara, d'ailleurs j'aime pas quand c'est traduit en français ou quand c'est fait en Français, les tournures, les formules, tout ça, les danses, tout ce qui est culture. Même si aujourd'hui je suis beaucoup plus critique vis-à-vis de certaines pratiques que je considérais comme normales là-bas. Des choses qui sont dans nos cultures, que je

considère à juste titre, que des choses doivent être bannies. Y'a ce phénomène qui est là, qui fait que il y a eu des ruptures et que là quand j'arrive la culture française je ne peux pas l'assimiler comme les français eux-mêmes. Et bien bon finalement c'est leur modèle et moi qui suis-je dans ce monde-là ? Sans dénigrer la culture française, sans la sacrifier. Je trouve que oui aussi chez moi il y a des choses qui sont biens et je pense que c'est parce que je suis arrivé ici que j'ai pu découvrir ça.

- Comment est-ce que maintenant tu envisages l'avenir ? Est-ce en France ou ailleurs ?

- Oh, bien malin qui pourrait répondre à cette question. Quand on a vécu tant d'années coupé de son pays d'origine, de sa famille, je ne pense pas qu'on devient un être territorial, on est « déterritorialisé ». Aujourd'hui je me dis si j'ai une opportunité en France je la laisserai pas parce que oui il y a un pays d'origine. Parce que je ne pense pas être l'homme de mon pays aujourd'hui. De même que si demain je découvre une opportunité en Italie, au Bangladesh, voilà je suis devenu un peu cosmopolite en quelque sorte. Je ne peux pas dire j'envisage seulement mon avenir en France ou au Mali. Ici en France l'opportunité se crée il n'y a pas de souci, ça fait sans que je suis là, je n'ai pas eu de problème majeur. Ce qui est bien, c'est que je trouve un milieu africain, bien compact. J'ai un milieu africain que je fréquente et j'ai un milieu français je fréquente aussi. J'arrive à faire facilement la jonction entre ces deux matrices culturelles et tout semble pour le moment à aller bien.

- Est-ce que le fait d'avoir une relation ici en France change tes projets ?

- Oh oui. Parce que bon quand on est seul, on se dit bon finalement j'irai... On prend des décisions seul. Quand on est avec quelqu'un depuis quelques années, on apprend souvent à ne pas décider seul, parce-que bon il y a l'autre qui est là, tu es obligé de prendre son avis en compte. Donc ça change, ça change les perceptions. Parce que aujourd'hui tu te dis ben ok d'accord je peux me lever claquer tout mais finalement qu'est-ce que j'ai fait, l'autre est là. Y a pas un contrat juridique mais y a un contrat moral. Donc ça change énormément.

-Est-ce que il y a eu des moments qui ont été plus difficiles moralement?

- Oui ça arrive par phase en fait. C'est en fonction des événements qui se passent là-bas. Par exemple en 2011 la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, où là j'étais vraiment dans l'angoisse, parce que je me disais ouais bon voilà quand est-ce que les affrontements déborderont dans la région où habitent mes parents. Et là c'est presque chaque 2 ou 3 jours au téléphone, chaque jour des heures passées à lire et écouter les informations. Ça oui c'était pas simple à gérer. Et puis quand je pense à ma mère. Voilà, je me dis qu'est ce que tu fous ici depuis ? Ou quand je l'appelle. Et donc pendant deux ou trois jours j'ai le moral en berne, puis on essaye de se relever, on essaye de se relever. Quand il y a des choses, des tensions qui sont là-bas aussi ça nous affecte beaucoup plus durement peut-être plus que les gens qui sont là-bas. Mais l'épisode de 2014 à été particulièrement difficile à gérer, en 2011 pardon. J'ai eu peur pour leur vie, ben ça que la Côte du pays qui sortait d'une guerre civile mais qui n'a pas embrasé toute la région, toutes les régions de la Côte d'Ivoire, nous avons subi les conséquences de la guerre, là où j'étais, nous n'avons pas connu la guerre. D'ailleurs ça a été une des motivations, une des raisons qui ont poussé mes parents à m'envoyer dans mon pays d'origine pour faire le Bac. On se disait jusque là ça va, mais le jour où ça va péter les écoles vont fermer, qu'est-ce qui va se passer ? Donc autant rentrer au pays natal et puis avoir la sécurité, que de prendre le risque.

-Y-a-t'il eu des moments où tu as eu l'impression de souffrir de ta situation ici ?

- Oui, ça ça arrive tout le temps. Ça arrive tout le temps quand on fait une comparaison entre la vie que je mène ici, entre ma vie aujourd'hui et celle d'un camarade ou d'un ami avec lequel j'ai fait l'Algérie. La stabilité qu'ils ont au Mali que moi j'ai pas ici. Ils sont déjà insérés dans le tissu professionnel, je n'y suis pas. Ma situation est d'autant plus précaire qu'elle dépend de l'humeur entre guillemets de quelqu'un assis dans un bureau à la préfecture. Donc tout ça ce sont des angoisses, tout ça fait que bon on se dit est-ce que finalement on a perdu du temps pour rien. Est-ce qu'on a pas quelque part raté sa vie ? On en vient à s'interroger. Moi je suis dans la trentaine, je vois des amis qui sont mariés, qui ont des enfants. Ok, ils ont des soucis comme tout être humain sur terre mais ils ont une sécurité morale qui fait que bon quand ils rentrent même si ils sont en difficulté, le fait de voir leur enfant peut leur procurer un certain bonheur que moi j'ai pas. Ça par exemple, souvent quand on y pense on vit très mal la situation.

- Dans ces moments là quelles ressources tu trouves pour continuer à avancer ?

- Bon heureusement comme j'ai l'habitude de le dire j'ai pas 10000 amis mais les quelques uns que j'ai c'est des amis fidèles. Des gens qui procurent quand même de bons conseils, qui sont capables de cette faculté de rassurer. De remonter le moral. Parce-que souvent franchement il m'est arrivé, ils pourront en témoigner, de vouloir tout arrêter. Je me dis bon j'en ai marre, allé pendant 6 mois je travaille et je plis bagage. Et puis finalement vous vous retrouvez, vous discutez, tu te dis que finalement tu n'as pas fait tout ce parcours là pour ça. Et donc,

l'apport, la présence physique, l'apport en termes de conseils, des amis me permettent beaucoup, plus que de ceux des parents. Que je préfère gérer ici, que de leur faire part de ma détresse psychologique. Mes parents je les préserve là-bas, ici oui j'ai des bons amis qui me permettent de franchement remonter la pente quand le moral est en berne.

- Est-ce que tu penses que tu as changé depuis ton arrivée en France ?

- Ah énormément. Et d'ailleurs c'est l'une de mes principales craintes quant à un projet de retour. Est-ce que... Comme je l'ai dit je ne suis plus l'Homme du Mali. Je suis parti peut-être jeune aussi ya ça. Mais les différentes expériences acquises au contact des différentes personnes, des gens qu'on croise, qui travaillent à l'université, des amis qu'on s'est fait ici. La comparaison entre le social ici et là bas, les paradigmes sociaux font que oui je pense que j'ai beaucoup changé. Et qu'en 2013 j'avais du mal à discuter, à débattre avec mes cousins restés sur place. Et ça c'est l'une de mes principales craintes quant à un projet de retour, est-ce que je serais pas étranger dans mon pays ?

- Comment est-ce que tu vis cet entre deux, ne pas être d'ici mais plus trop être de chez toi ?

- C'est un peu difficile de comment dire. On se réclame de là-bas, c'est-à-dire du pays d'origine, alors qu'on est plus véritablement de là-bas, ici on peut pas dire qu'on est d'ici parce-que sur le point de vue juridique nous ne sommes pas d'ici. Et donc on est là, on jongle. On est content de certaines choses ici. Et on est content de certaines de nos valeurs africaines. Mais il est très difficile voire impossible de se positionner, se positionner quand on ballote sans cesse dans cet entre deux. Pourtant moi je ne suis là que depuis quelques années. Et là je sais pas quoi dire, franchement je suis dans le flou là. Oui je peux plus discuter avec des gens de mon pays, des cousins, certains de mes frères que j'arrive, plus à comprendre, dont je ne comprends plus les agissements. Pour autant, je me réclame de là-bas. Des choses qui me paraissent normales là-bas me paraissent insupportables aujourd'hui, ici. Alors je suis pas d'ici juridiquement. Culturellement peut-être, bon. Franchement même culturellement c'est cet entre deux. Je lis en français, je m'exprime à 80% en français, pour ne pas dire 90% en français ici. Tant que j'appelle pas quelques uns de mes amis je parle quasiment pas le Bambara. Donc voilà, on a l'habitude de dire celui qui possède un langage, moi je possède maintenant à 90% le langage français quotidiennement, que je possède par contrecoup là culturel véhiculée par ce langage. Donc sans me considérer comme étant français, quelque part j'ai une part de francité. Même si je refoule, même si je n'admets pas. Quand je suis lucide je me dis finalement oui, finalement oui, je suis dans cet entre deux franchement. C'est comment dire une position tragique.

- Est-ce que l'on pourrait dire du coup que tu as une identité métissée ?

- Oui, ça tombe d'autant plus bien que... Ca tombe à pile cette question que travaille sur la question du métissage, la représentation du métissage. Culturellement, je veux dire même avant d'arriver ici en France, je connais un peu l'histoire de la France, je connais ses héros. Peut-être qu'au même titre que les héros maliens. Je lis en français, si on m'écrit un texte avec l'alphabet « Onco » qu'on utilise pour retranscrire l'alphabet Bambara je suis incapable de le lire. Et je suis un peu la synthèse, comme dire une synthèse culturelle. Je connais l'histoire de la France, donc voilà je peux me permettre de dire bon voilà je connais les mœurs françaises et puis en même temps j'adopte certaines de ces mœurs là. Donc oui je suis dans cet entre deux. Et le métissage par excellence même c'est cet entre deux. Parce que bon on n'appartient plus vraiment comment dire à un bord. Mais on ne peut appartenir totalement aussi aux deux bords, et c'est ça qui est tragique. On est là dans cet entre deux.

- Et tu penses que c'est plus une difficulté ou une richesse d'être dans l'entre deux ou les deux à la fois ?

- Bon l'entre deux ou les deux à la fois. Ca peut être un sujet philosophique au bac ou dans un concours d'agrégation. Est-ce que c'est un plus ? Oui. Est-ce qu'il y a une difficulté ? Oui aussi. Parce-que finalement je voudrais quand même être reconnu à 100% malien, donc voilà ceci. Culture malienne, si tant est qu'il y ait une culture malienne homogène. Vu, comment dire le nombre d'ethnies et de régions. Mais j'aimerais être caractérisé souvent, étiqueté, comme étant malien, mais ça ne l'est pas. Je ne suis pas français aussi. Donc à quelle case j'appartiens ? Ca je m'interroge en fait. Voilà, souvent je suis plus proche des français idéologiquement, culturellement plus proche des maliens. Les critiques sont tout autant portées sur le Mali que sur la France. C'est un plus et une difficulté mais dans ce contexte de mondialisation, de globalisation on a tendance beaucoup plus à voir le plus, moi-même à ressentir ce plus là, plus que quand même ce côté difficulté, qui quand même s'exprime dans l'aspect de l'intime. Quand on est seul on s'interroge. Sinon ben je suis content par exemple de discuter avec quelqu'un et de savoir que oui la personne vient de l'auvergne que j'ai été à Moulin-sur-Allier, que je connais quand même Vichy. Oui d'accord vous avez visité tel ou tel endroit. Oui voilà, je suis très content de ça. Je suis très content. C'est en France que j'ai eu à visiter un musée pour la première

fois. Donc voilà ça veut dire quelque chose. J'y ai découvert des choses assez intéressantes, bon voilà des choses face auxquelles j'étais pas insensible. Mais je peux pas quantifier si les bénéfiques sont supérieurs aux conséquences. Parce que ça s'exprime pas sur le même terrain.

- Est-ce que depuis que tu es en France tu es rentré au Mali ?

- Une fois 2013. Un mois et une semaine.

- Comment as-tu vécu ce retour ?

-Bon déjà ce qui a motivé ce départ c'était pour aller prendre contact avec le réel, la réalité. Ben ce que ça faisait allez 4ans que j'étais pas rentré au Mali. Dieu seul sait comment certaines choses évoluent. On peut facilement retrouver la pierre qu'on a laissé devant la maison en partant mais en terme de mœurs ça a beaucoup évolué. Y'avait ça aussi. Et puis y'avait l'aspect familial. J'apprenais qu'un neveu était né en mon absence, une nièce était née, on se parlait au téléphone et puis bon y avait ma mère aussi, qu'il fallait aller voir. Ca c'étaient les motivations. Puis aussi sortir un petit peu de l'univers français dans lequel j'étais depuis 4ans. Et comment j'ai vécu la chose ? Doublement. Parce qu'on arrive, on est content d'arriver, le vent africain qui souffle sur soi, on sait qu'on est arrivé dans un autre endroit du monde. La chaleur humaine qu'il y a, un passant qui te dit bonjour sans même que tu le connais, ni d'Adam ni d'Eve. Ca c'était vraiment très intéressant. Oui, c'est ce qui me manque encore en France ici. Et puis que se soit au Mali, puisque j'ai fait le Mali et la Côte d'Ivoire, j'ai admiré les gens, mon frère aîné, notamment par le courage qu'il déployait pour s'occuper de toute la famille. Puisque le père n'étant pas là il hérite du titre de chef de famille de facto. Donc voilà j'étais beaucoup plus bleufé par sa façon de gérer, comment il s'en sortait, malgré les obstacles. Et puis bon ça m'a permis d'avoir une certitude bon on crève pas de faim. Voilà. Mais à côté le bémol. C'est qu'on a l'impression que sur le plan matériel on avance pas. Et on pourrait mais utiliser la formule Bambara, hier était mieux qu'aujourd'hui. Il y a une forme d'immobilisme totale de la part de la jeunesse. Alors qu'est ce qu'on fait ? Ben on a un diplôme universitaire, ya pas de travail, on s'assoit et puis un jour on espère aller prendre le chemin de l'immigration. On a beau discuter des difficultés qu'on rencontre en France le discours n'est pas porteur là-bas. Et ça c'était souvent difficile à expliquer à quelqu'un que oui on était dans la difficulté, on était dans le dur, mais malgré ça on était en train de faire des études de doctorat sans l'aide des parents ou d'une bourse. Donc c'était vraiment difficile à expliquer ça. Ou on disait bah si c'est autant difficile ben qu'est-ce que vous foutez là-bas ? Voilà. C'était mitigé. Souvent le fait de revoir sa mère, voir comment elle a vieilli, voir les frères, c'était très intéressant, voir les nièces, la famille quoi. Qui sont méfiant les deux jours, ils te regardent un peu de biais, c'est qui ce personnage ?, puis finalement, tout se passe bien. La chose la plus terrible c'est quand tu prends le bagage de retour. Quand tu rentres tu regardes les mêmes visages, tu te dis bon, est-ce que l'on se reverra ? Est-ce que, est-ce que, est-ce que ? Et ça c'était terrible. Mais bon globalement ça a été bénéfique. Parce que ça m'a permis de prendre réellement contact avec la réalité.

-Qu'est ce qui te manque le plus au pays ?

- Euh le manque d'oppression. Le fait d'être là, d'avoir cette sécurité psychologique qui est là. Et ben je sais que j'ai faim je vais manger, et ce sera peut être pas de la bonne bouffe mais je pourrais manger chez moi ou peut être chez le voisin. Que j'aurai pas un coup de fil pour dire ben oui voilà vous n'avez pas réglé une facture. Ca ça me manque beaucoup. Ca me manque beaucoup ouais.

- Et qu'est-ce que tu as trouvé en France auquel tu ne renoncera plus maintenant ?

- L'indépendance, surtout. Pour moi l'indépendance inclut la liberté. Et vu que j'ai appris à payer mon loyer, à me nourrir moi-même, à tout faire moi-même. Et je pense pas qu'un jour je pourrais renoncer à ça. L'indépendance comment dire financière. Bon j'ai pas d'argent hein ça c'est sûr, mais l'indépendance surtout quoi. Qui à mon sens résume tous les autres principes, intelligence, je sais pas faculté de penser, liberté d'expression, liberté machin tout bon. Pour moi tout se trouve dans l'autonomie, c'est ça le mot juste.

- Est-ce que tu veux rajouter quelque chose ?

- Ce que je dirais c'est que grosso-modo ma situation se diffère un petit peu du parcours classique qui consiste à prendre l'avion et venir directement. Mais une fois sur le terrain, en général c'est pour la majeure partie des étudiants africains, avec qui je discute, c'est le même cas. Peut être que j'ai la chance de subir moins de pression que certains, parce que certains vont jusqu'à abandonner leurs études pour pouvoir s'occuper de leur famille entièrement, les coups de fils, untel est malade, tel a besoin de ceci, tel a besoin de cela. Et donc voilà quelque part j'ai été un peu épargné. Là je remercie beaucoup mon frère aîné. Sinon ben voilà que la situation elle est assez méconnue de la plupart des français, parce-que bon là copine avec qui je vis, il a fallu qu'elle m'accompagne à la préfecture pour voir la réalité de ce qui se passe là-bas, parce-que j'étais malade je pouvais

pas y aller seul. Donc souvent on me dit vous êtes intégré, vous vous exprimez bien, vous avez des diplômes demandez la nationalité française ils vont vous l'accorder. Sauf que bon ils savent pas en général ce qu'il se passe. C'est une situation qui est assez méconnue. Et au début on pensait que mes parents étaient ministres. Donc des études comme ça peuvent permettre à la plupart des français de savoir ce qui se passe, ... que les étudiants africains sont là et ne profitent pas du tout du système et qu'ils vivent souvent des difficultés, que chez nous il y a en général cette fierté de ne pas dire que ça ne va pas. Et donc la plupart gère ça de façon intime. Voilà ce que j'avais à dire et puis bon voilà j'étais très content de l'entretien. Ce sont des questions très pertinentes, je pense que c'est une des premières fois que je me penche aussi approfondi sur mon cas personnel. Merci bien Tamara pour cette étude.

Entretien 2 Tidiane:

-Peux-tu te présenter, ton prénom, ton âge et ton parcours scolaire après le BAC ?

- Je suis BASS Tidiane, mon nom c'est BASS, prénom c'est Tidiane. Je viens du Mali. Et concernant mon parcours scolaire, j'ai fait mes études dans une école catholique privée dans une petite ville est à 400km de Bamako. Et après au lycée j'ai fait une branche scientifique, et notamment je me suis spécialisé en 11^{ème} année en science biologie. Et du coup quand j'ai eu mon Bac et comme j'avais de bonnes notes en philo parce que c'est la seule matière littéraire qu'on fait, au niveau de mon cursus en science biologie. Donc j'avais de très bonnes notes en philosophie du coup ils m'ont donné une bourse en Algérie qui est français langue étrangère. Alors que je n'avais jamais fait de littérature ni de linguistique de ma vie donc avant de partir j'ai essayé de faire un changement de filière, on m'avait dit, bon, arrivé là-bas vous pouvez faire le changement. Sauf que quand je suis arrivé là-bas, le consulat malien était plongé dans des affaires de corruptions de passeport et qui a limité tous les champs d'action par rapport aux étudiants. Donc on me dit soit je fais cette filière soit je rentre au Mali et je perds ma bourse. N'ayant pas le choix j'ai été contraint de faire des études en sciences humaines et en langue. Avec mes amis Babacar et Amadou, j'avais aucune notion de linguistique et de littérature du coup, c'est eux qui m'ont beaucoup aidé par rapport à ça. J'ai appris et ça s'est bien passé et après comme dans les filières littéraires il faut faire de grandes études pour avoir un bon poste, par conséquent, j'ai été obligé d'approfondir les études d'où mon choix de la France pour étudier la langue française d'autant que j'avais commencé en Algérie à avoir un diplôme de qualité. Et du coup on a fait les démarches, moi et Babacar, en Algérie, on a eu des visas. Donc lui de là-bas il est venu directement en France, moi je suis allé au pays 2mois et demi et après je suis venu en France. Et quand je suis venu ici j'ai essayé coûte que coûte d'essayer de faire un transfert pour aller faire soit les maths et les infos, soit à la limite sciences de la communication et du coup ça a pas été possible. Et concernant les difficultés que j'ai rencontrées dans les études c'est par rapport à la langue parce que moi j'étais censé venir étudier la langue française du coup je suis tombé dans une filière comme quoi toutes les bonnes recherches étaient des documents en anglais. Donc on avait des profs qui étaient des anglophones, ou on avait souvent des supports de cours tout écrits en anglais. Et moi j'ai eu cette difficulté alors que je n'avais pas fait de parcours littéraire, j'avais pas fait d'anglais au lycée, donc je me suis retrouvé plongé dans cette histoire d'avoir des compétences en anglais pour lire les bouquins qui étaient tous en anglais, le cours la moitié était en anglais. Du coup ça m'a un peu sidéré quoi. Parce que je me dis quand même la France qui est censée défendre sa langue, je viens pour étudier la langue française et il se trouve que les profs s'inspirent des travaux des anglais, des anglophones pour donner leurs cours ça m'a un peu découragé. Donc pendant deux ans j'ai essayé de faire un changement de filière chaque fois que je postulais pour une autre filière on me sortait soit une inscription en licence 1 ou en licence 2 alors que j'étais niveau master. J'avais déjà eu une maîtrise en Algérie. Et donc du coup ça m'a pas trop plu de revenir commencer jusqu'en licence. J'ai pas aimé ça. Après j'ai eu des problèmes à la préfecture par rapport au changement de statut. Je suis resté presque 2ans et demi sans titre de séjour par rapport à ça.

- Donc tu as fini ton master et tu voulais passer en thèse ?

- Non quand je suis venu en master 1, on avait déjà une maîtrise, on était censé faire un master 2 mais on nous a dit non non c'est un diplôme étranger, les études en français c'est de bon niveau donc vous allez reprendre encore le master 1. Et comme par hasard j'ai eu des difficultés par rapport à la langue, par rapport à ça et donc la première année je ne l'ai même pas validée. Et je suis tombé malade pendant 6mois, donc je l'ai pas validé. La deuxième année j'ai essayé de changer ça n'a pas marché. Et l'année d'après j'ai essayé et j'ai eu, c'est à ce

moment que j'ai commencé à avoir les problèmes avec la préfecture. Et j'ai essayé de changer, et quand je suis parti en licence 3 j'ai eu une inscription dans le domaine du droit. Et du coup je me suis inscrit là-bas et la préfecture a refusé de me donner le titre de séjour. Le fait que j'ai changé de filière et que je sois passé du master à la licence. Ils disent que je fais tout ça pour rester en France, que je ne voulais pas étudier et avancer dans mes études. J'ai pris un avocat, j'ai eu le procès après ils m'ont dit que la préfecture a un pouvoir discrétionnaire donc qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent. Et aucun tribunal ne peut les contraindre. J'étais là, je suis parti voir les associations et ça m'a beaucoup affecté dans les études parce qu'à un moment, je voulais même arrêter, rentrer chez moi. Déjà j'avais une maîtrise et je voulais rentrer chez moi par rapport à ça. Et même encore quand j'ai eu une inscription en science de l'éducation en master ils ont toujours refusé. Je l'ai validé, ils l'ont toujours refusé, en master 2 pareil. Donc voilà j'ai eu des problèmes par rapport à ça.

- Ta famille est toute au Mali ou il y en a en France ?

- La majorité de ma famille est au Mali. J'ai juste des oncles et des cousins à Paris.

- Avant de venir en France d'Algérie as-tu eu des problèmes pour t'inscrire à la fac ou pour obtenir un titre de séjour ?

- Non je n'ai pas eu de problème en Algérie sauf pour le changement de filière. Le passeport Malien n'avait plus de valeur à leurs yeux à cause d'histoire de corruption, un camerounais pouvait avoir un passeport malien et ça m'a empêché de faire le changement de filière.

- Ici en France de quelle manière tu subviens à tes besoins ?

- Bon je suis venu avec un visa étudiant travailleur. Je travaille pour payer mes études. Je travaille comme cuisinier dans un restaurant. Là j'ai changé de statut, pour faire ce changement il fallait avoir un CDI. Avant j'étais en CDD et n'ayant pas d'autre choix j'ai vu avec mon patron, en septembre ça va faire 4ans que je travaille là-bas. Poursuivre mes études avec ce statut c'est pas sûr parce que là il faut que je trouve, là j'ai plus envie de m'inscrire en master. Soit c'est un doctorat soit c'est rien. Donc là j'essaie de faire un projet de thèse pour rentrer en doctorat car j'ai eu des problèmes même par rapport à ça, la thèse. Avec mon ami même lui aussi en a eu, on nous a dit à un moment donné qu'on avait pas le niveau. Parce-que moi j'ai eu quand même de bonnes notes, j'ai eu 15 mention bien et là quand je veux faire un doctorat le même monsieur me dit que je n'ai pas le niveau alors qu'il a pris d'autres étudiants qui avaient eu 12. Donc ça m'a un peu dégouté cette année donc j'ai tout laissé tomber. Parce-qu'il a laissé trainer jusqu'à faire en sorte que les inscriptions soient closes pour me dire après on arrête. Donc j'avais plus le choix.

- Est-ce que c'était compliqué pour toi d'allier le travail et les études en même temps ?

- Ah c'est compliqué. Par rapport aux recherches tout ça. Parce que nous généralement on fait des masters de recherche. Et on entend par recherche toutes les activités de recherche, la bibliothèque, les enquêtes des terrains, les dossiers, tout ça ça demande du temps, de l'investissement. Et si nous il fallait qu'on partage notre temps libre pour les recherches et le temps du boulot ça nous arrive de nous porter préjudice. Souvent tu travailles, tu finis les cours, tu parts travailler et en sortant tu dois faire des recherches, aller à la bibliothèque... T'as pas le temps pour ça. Et le soir aussi quand tu rentres tu dois réviser, des fois t'es super fatigué, tu ouvres un bouquin tu dors souvent. Parce-que le travail qu'on fait c'est souvent un travail physique, à caractère physique, ça épuise. Donc même si la volonté était là souvent, je me sentais diminué physiquement quoi.

- As-tu l'impression qu'avec tes revenus tu peux vivre convenable ?

- Bien sûr avec les revenus que j'ai eu, parce que moi j'ai eu beaucoup de chance aussi je faisais plusieurs travaux. Par contre ma première année je faisais presque 8mois sans travail, vu que mes parents ont une bonne situation je suis venu avec un peu d'argent. C'est ça qui a m'a aidé à beaucoup tenir. Chaque fois on me disait que je n'avais pas d'expérience, j'arrivais je ne connaissais pas bien le circuit, comment il fallait faire. Donc j'ai cherché, ce n'est pas faute d'avoir essayé. Sauf que chaque fois que je partais c'était compliqué. On savait pas aussi dans quel domaine chercher, où c'était facile pour les étudiants. On venait d'arriver, il n'y avait pas d'association pour nous accompagner, personne, on était laissé à nous même. C'était un peu ça quoi.

- Est-ce qu'il t'arrive d'envoyer de l'argent au pays ?

- Dès que j'ai eu un travail, je faisais souvent des travaux temporaires, en même temps j'avais mon travail fixe mon CDD, dès que j'avais un peu de sous j'envoyais au pays. Même si mes parents n'avaient pas besoin de cet argent c'était juste le geste. Je le faisais pour le geste quoi. Parce que dans notre culture c'est un peu ça on doit contribuer à un certain âge à aider la famille.

- Est-ce que tu as déjà eu l'impression d'être victime de discrimination ?

- Oui, j'ai eu des discriminations même en fac, au niveau scolaire. Au niveau professionnel. Au niveau administratif biensûr parce que je suis resté 2ans et demi sans titre de séjour. Malgré une décision du tribunal la préfecture a décidé de n'en faire qu'à sa tête. Au niveau du boulot, je suis resté longtemps, même à l'heure actuelle, souvent on fait évoluer des gens d'ici, qui viennent, qui n'ont aucune expérience, on les nomme chef alors que moi je suis là, je n'ai jamais eu de problème, je fais bien mon travail. On les nomme souvent chef, ils se mettent à me donner des ordres, y'en a qui ne travaille même pas. Aussi au niveau professionnel, quand je faisais des entretiens pour certains travaux on me disait que j'avais un accent et que ce n'était pas possible d'avoir certains boulots ici. Par exemple quand tu pars pour faire des trucs de télécommunication ou bien de réceptionniste. Y'a des hôtels tout ça où on te dit « ben vous avez un accent » donc ça influe un petit peu sur la communication, la compréhension. C'était une des raisons qu'ils te donnaient pour ne pas d'embaucher. A la fac aussi par rapport au choix du mémoire on nous a toujours imposé des sujets, nous on venait avec nos sujets, on nous imposait des sujets de travail. En master 1 j'ai eu le choix de travailler sur mon sujet, en master 2 j'ai été victime avec Lavie aussi, on avait le même directeur. Au début on a commencé on est venu avec nos propres sujets, après deux mois d'études, le monsieur a dit à tous les étudiants, il a que des étudiants étrangers, notamment des étudiants africains, il nous a imposé tous des sujets. Moi y'avait un Nigérien, un Camerounais, un Mozambicain et un autre Malien, il nous a imposé tous des sujets. Moi j'ai eu de la chance parce-qu'il m'a imposé un sujet relatif à mon pays, par contre mon pote Camerounais lui il a hérité sur un sujet sur le vaudou alors qu'il est du Cameroun, le vaudou c'est du Bénin. Mais il était obligé d'aller au Bénin pour faire des enquêtes. Et les autres aussi ils ont eu des sujets sur leur pays, sur la langue, l'éducation bilingue dans leur pays. On a eu tous de la chance sauf Abdelramane, car notre proche disait que lui il a vécu à Tahiti, donc il a été confronté au vaudou, il lui a imposé ce sujet. Non Haïti plutôt, car il y a des similitudes avec les cultures donc ils lui ont imposé.

-Est-ce que tu peux dire que tu as même été victime de racisme ?

- De racisme, ouais même souvent par rapport aux notations. J'ai discuté avec des amis, on était dans un groupe d'étude où à chaque fois qu'on faisait des exposés on nous donnait pas nos notes. On disait on vous note entre 13 et 14. Donc on a passé l'année comme ça. Alors que les autres avaient des 16, des 18. Quand on était confrontés dans les débats, ils étaient pas plus compétents que nous. Eux déjà dès qu'ils finissaient leurs exposés ils avaient leurs notes et nous on nous disait après l'exposé de tout le monde on vous a noté entre 13 et 15. Donc on savait pas et c'est vers la fin de l'année qu'on a pu voir qu'on avait tant de note. Notre cours on était que des africains. Y'avait pas un seul français. Et là aussi j'ai eu des discriminations par rapport à mon mémoire, parce-que j'ai soutenu ma thèse sans encadreur. Parce-qu'avec le même monsieur qui nous a imposé les sujets, 3mois après il est tombé malade, il est revenu qu'en septembre, il est revenu le 2, moi j'ai soutenu le 7 septembre. Et du coup le département n'était pas capable de nous donner un directeur. Moi on m'a mis un directeur qui s'occupait de l'éducation musicale alors que je travaille sur les langues. Le monsieur il m'avait dit je connais rien sur votre sujet, je vous fais confiance, il m'a jamais fait de reproche, il n'a jamais lu mes travaux et j'ai soutenu comme ça. Moi quand même j'ai soutenu et le monsieur il m'a dit bon travail et quand j'ai soutenu la note que j'ai obtenu j'ai été un peu déçu car ils m'ont même pas fait de reproche, j'ai eu que des félicitations et je croyais que j'allais avoir la mention très bien mais ils m'ont mis un 15. J'ai pas bien apprécié, je leur ai demandé ben c'est quoi le problème ?

- Pour quelles raisons tu as choisi la France pour venir étudier ?

- La raison c'est tout trouvé parce-que l'on étudiait la langue française et en Algérie c'était français langue étrangère, donc pour apprendre le français, pour avoir un diplôme définitif, parce-que les diplômes français sont beaucoup réputés au Mali. Donc pour apprendre la langue française et l'étudier quoi de mieux que de venir en France et l'étudier ici. Et quand je suis venu, j'ai été un peu déçu, nos profs nous disaient clairement si il n'y avait pas une certaine législation qui leur imposait même d'enseigner en français, eux ils ne voulaient même pas enseigner en français. On apprenait la langue française en anglais. Et même quand je suis venu j'ai eu une discussion avec le directeur, moi quand j'ai choisi la filière en Algérie c'était pas écrit sur le site qu'il faut avoir des connaissances en anglais, parce que moi déjà je viens de faire français langue étrangère, et quand je viens en France pour continuer dans la même filière on me dit il faut avoir des connaissances en anglais parce-que les meilleurs travaux en linguistiques c'est les anglais qui ont fait ça. Donc j'ai eu ce problème. A la base moi je voulais même pas venir ici. Je me disais comme je suis l'ainé d'une famille de 6 enfants, je me disait il faut que je parte là-bas m'occuper d'eux mais c'est mon père qui m'a un peu obligé à chercher un visa, il a payé tous les frais, moi j'ai rien demandé, c'est lui qui m'a envoyé de l'argent pour faire des démarches de visa, m'ouvrir un

compte, mettre 5000euros, tout ça. C'est lui qui a tout fait, tout financé, moi je voulais pas. Moi après l'Algérie j'aurais voulu rentrer au Mali, donc il m'a un peu motivé et donc je me suis dis y'a pas plus mal. Et en même temps si je peux avoir un diplôme de qualité et retourner au pays c'est un plus pour nous aussi. C'est surtout ça c'est les parents, surtout mon père qui m'a un peu obligé à venir ici, et mon oncle aussi qui est à Paris. Ils disaient qu'avoir un diplôme d'Algérie n'a pas de valeur, même dans les sous régions dans les pays comme le Burkina, la Côte d'Ivoire. Les diplômes maliens de l'enseignement supérieur n'étaient pas reconnus. Donc ils m'ont dit plus j'ai un diplôme de qualité plus quand je vais retourner ça va m'ouvrir les portes.

-Quelle représentation de la France tu avais avant ton départ ?

-Ben en fait j'étais un peu dubitatif par rapport à ce que l'on a vécu en Algérie. Parce-que là-bas on était confronté à beaucoup de racisme. Et à chaque fois que je voyais les informations, les histoires de racisme, de discrimination, moi ce n'est que mon humble avis, je parle pas pour les autres, moi j'avais mon oncle qui galérait, on était en contact, il me parlait de discrimination. Donc moi je le voyais comme un pays un peu discriminant par rapport aux noirs. Donc par rapport à ça je voulais pas venir. Et le fait que là j'ai été choqué par le racisme en Algérie, et en ce moment, même dans la religion, t'étais musulman ou pas, dès que t'avais la peau noire, on t'insultait, on te traitait de singe. Donc ça m'a même un peu dégouté de venir étudier dans n'importe quel pays, pas seulement la France, ça m'avait même dégouté de l'extérieur. C'est pour cela que je voulais retourner chez moi, au moins là-bas on me respecte à ma juste valeur. On en a beaucoup souffert là-bas, on était même à deux doigts de se faire poignarder, nos vies étaient en danger souvent. Donc moi je me disais même si c'est pas pareil le fait que je vienne trouver une sorte de discrimination ici ça va toujours peser sur moi. Parce-que là même j'avais décidé comme Boubacar de venir directement, mais mon père m'a envoyé un billet d'avion pour que je parte voir la famille et de souffler un peu avant de venir. Ca m'a fait du bien le fait même d'aller là-bas avant de venir ici. Et quand je suis venu aussi c'est pas ce que je croyais que c'était. J'ai vu aussi une sorte de racisme intelligent entre guillemets quoi. C'est plus de la discrimination. Ils vont pas dans l'agressivité, ils vont pas t'insulter mais c'est dans des démarches administratives, c'est dans les études... Mais néanmoins c'est l'un des pays où les inscriptions sont moins chères, où il y a beaucoup d'opportunités. Et puis bon voilà il y a aussi les gens sympas que tu rencontres et donc ça te fait changer d'idée par rapport à la France.

- Que peux-tu me dire sur le fait de devenir adulte loin de chez soi et des siens ?

- Franchement c'était une belle expérience, parce-que déjà sur le plan des connaissances j'ai appris beaucoup. Y'a même un proverbe chinois qui dit que c'est à travers la différence des autres qu'on atteint la plénitude. Donc ça m'a appris même à me connaître, connaître mieux mes valeurs, connaître le monde extérieur, ce qu'ils pensent de nous au pays, ne notre position par rapport aux autres pays, de connaître aussi l'histoire de ces pays, de vivre en live quoi tout ce qui se passe dans la société. T'ouvres les yeux. Parce-que quand j'étais au Mali, j'étais dans un truc « ouais le Mali c'est le meilleur pays ». Ca m'a permis aussi de voir les failles de mon pays, parce que moi je croyais que nous on était parfait, c'est tout à fait le contraire. Parce que quand tu viens tu adoptes leur façon de vivre différente. Tu vois aussi à travers leur culture ce qui est bien dans leur culture et ce qui est bien aussi dans ta propre culture. Donc le fait de confronter ces deux cultures ça m'a beaucoup ouvert les yeux, par rapport à la religion, aux connaissances, même aux comportements des gens, même par rapport à ma personne. Parce que si j'avais été au Mali je serais devenu une autre personne, différent du Tidiane que je suis maintenant. Ca m'a appris beaucoup de tolérance, vu que tu as été confronté à des situations de racisme, de discrimination. Et ça t'aide aussi à ne pas devenir comme les gens racistes, ça t'aide à t'élever un peu au dessus de cela.

-Pour devenir adulte t'a-t-il manqué des repères culturels, familiaux?

- Non au contraire ça m'a permis aussi de m'encren plus dans ma culture. C'est aussi paradoxal car quand j'étais chez moi généralement y'avait la famille, j'avais le soutien, c'est-à-dire que je ne fournissais pas assez d'effort pour atteindre ce que je voulais, alors que quand je suis venu ici ça m'a permis de voir les vraies valeurs de la vie, se battre, ne dépendre de personne, faire tout toi seul, prendre ton indépendance, ça permet de t'élever tout seul et ça te forge une personnalité d'homme accomplis, presque accomplis quoi. Là tu te dis, là je suis dans une situation, je suis devenu un homme, je dépends pas des parents, au contraire même si je peux je les aide. T'es indépendant par rapport à ça aussi. Ca te permet de devenir un homme vite fait quoi. Parce-que le fait même des différences culturelles nous a beaucoup aidé aussi par rapport à ça. Parce-que nous, chez nous tu pourrais avoir un enfant, ben un homme de 25-35ans vit encore au crochet de ses parents et quand tu viens en France c'est pas le cas. Tu t'émancipes toi-même, t'as tout à 25ans, ça te permet de murir, ça te forge une personnalité. Ca j'ai beaucoup aimé. Des fois même quand je rentre au pays, je vois mes petits frères qui ont 24, 25ans, 22ans, je les

vois et je me vois, et je me dis que je suis totalement différent d'eux. A leur âge je suis venu ici, eux ils sont tout le temps là, ils peuvent rien faire sans la famille alors que moi à 25ans j'étais là, ici, tout ce que je faisais c'était mes efforts, mes propres efforts, mes propres combats, pour avoir tout ce que je voulais. Et ça ça aide beaucoup. Là même, moi, je suis plus fière de ce côté-là que de mes diplômes, le fait de vivre ensemble avec les gens, d'apprendre avec eux, d'apprendre de leur culture, tout en valorisant ta culture. Ca m'a beaucoup aidé, même dans les études. Toutes ces rencontres te forgent à devenir un homme. Qui se bat. Parce que tout ce que tu gagnes, c'est toi quoi, c'est personne d'autre.

- Comment envisages-tu l'avenir ? Est-ce en France, ailleurs ?

- Ben là c'est un peu flou, là je me dis dans mon projet, c'était de venir ici, avoir un doctorat, et après rentrer chez moi. Et ce projet est toujours d'actualité. Mais en même temps il y a eu des ouvertures pour moi, je te dis j'ai rencontré beaucoup de gens ici sympas et voilà il y a d'autres possibilités qui s'offrent à moi, ça t'ouvre au monde. Pour l'instant je suis un peu confus par rapport à ça. Mais l'idéal, je sais qu'au fond de moi, un jour, même si je reste ici 30-40ans, un jour je vais finir là-bas. C'est aussi simple que ça. Enfin c'est pas aussi simple que ça. Mais là peut être on sait pas, la vie est aussi faite de rencontres, on peut pas prédire l'avenir. Je suis ouvert. Avant j'étais « ça c'est mon projet de vie, je m'y tiens » mais là c'est plus ça. Là y'a aussi je peux rencontrer des gens, je peux avoir aussi des promotions professionnelles. Je peux même aller m'installer dans d'autres pays africains ou même Européen aussi. Ca dépend des expériences. Donc je dirais que je suis ouvert vivre ici ou vivre chez moi.

- Est-ce qu'il y a eu des moments ici en France plus durs que d'autres ? Et si oui lesquels ?

- C'était la première année, moi je suis venu, je suis tombé malade, j'avais pas de boulot, les études ça marchait pas. Et je suis tombé 6mois malade. J'ai eu des problèmes de dents, j'ai eu des problèmes de santé. J'ai du subir une opération chirurgicale. Pendant cette période j'ai beaucoup souffert, de pas manger, j'avais pas de travail, je pouvais pas aller en cours, j'avais tout le temps mal à la tête. Rien ne marchait. Cette période à été difficile. La période aussi où j'ai eu des problèmes de titre de séjour ? Ca a été difficile, parce que j'avais aucune aide, là même je travaillais, le patron ne la pas su mais le jour où il aurait su il pouvait me licencier et je me serai retrouver sans revenu. Deux ans et demi ça a été difficile.

-Est-ce que tu as eu l'impression à un moment de souffrir ?

-Oui j'ai souffert énormément. A une période. Je voulais même rentrer chez moi. C'est encore mon père qui m'a dissuadé. Il était même prêt à m'envoyer de l'argent, tous les mois. Moi je lui ai dit c'est pas la peine. Donc à un moment donné j'étais très mal, j'étais à deux doigts de rentrer. Et aussi il y a eu mes amis, mes frères d'Algérie. Ils étaient là tout le temps pour moi. J'ai eu des moments très compliqués parce-que j'étais à deux doigts de me retrouver dans la rue. La résidence voulait me chasser de la résidence universitaire. J'avais pas de titre de séjour. Je pouvais rien faire d'autre. Je faisais un travail que j'aimais pas. Je travaillais dans un restaurant gastronomique c'était très pénible. Donc je voulais changer de métier je pouvais pas. Donc tout ça cumulé à un moment donné, j'ai dû en baver. Et après tout ça... c'est que de bonne guerre. Tu surpasse tout ça après, c'est plus avantageux, ça te permet d'être fort. Parce-que même après quand tu vas rencontrer d'autres problèmes dans la vie ça va être un peu léger pour toi. Parce-que t'as déjà affronté le pire avant. Tout ce qui peut t'arriver tu peux le prendre avec beaucoup de sagesse ça te rend fort quoi.

- Comment vis-tu l'entre deux de la migration ?

-Justement c'est pour ça que je t'ai dis que ça m'a beaucoup ouvert l'esprit. Même le métissage culturel c'est bon en soit, parce que avant quand j'étais chez moi c'était que ma culture. Je la défendais à tue-tête sans la connaître même. J'ai bien connu même ma culture au contact d'une autre civilisation. A travers les différents j'ai mieux cerné ma culture. Dans ma culture ya du bon comme il y a du mauvais. Donc ce métissage culturel ça m'a beaucoup apporté. Je me vois même avec certaines valeurs de chez moi peut-être je vais rentrer je vais pas être d'accord avec mes parents. Je suis totalement prêt à les renier, parce-que je trouve que c'est des trucs qui sont mal adaptés au contexte actuel. Même dans mes sujets d'études c'est toujours ce métissage culturel qui était là. Parce-que quand je travaillais aussi sur une étude comparative, la sagesse contenue dans les proverbes de chez moi et les proverbes français et donc là ça a été mon premier mémoire ici en France et donc j'ai essayé de faire cette comparaison et à chaque fois que je le fais y'a que du bon qui sort quoi. J'ai beaucoup aimé cette situation, parce-que le fait de ne pas s'ouvrir au monde ça fait des êtres renfermés. Même au niveau religieux déjà à la base j'ai fait une formation catholique, donc dès mon pays le fait de même confronter l'islam et le christianisme, ça m'a beaucoup appris. Sur même ma religion. Parce que à la fin j'ai vu que c'était deux religions qui n'étaient pas

si différente que ça et c'est les hommes qui en font des instruments pour confronter les hommes aux autres hommes. Ces deux religions partagent beaucoup plus de choses qui ne les divisent.

-C'était ma question d'après. Est-ce que du coup tu as l'impression d'être identitairement métissé ?

- Ouais. Si je me réfère à la définition même du métissage, dans ma culture même sans même mon parcours à l'extérieur, moi je suis issu de deux ethnies différentes, père il est peul, ma mère elle est bozo. Donc c'est deux cultures complètement différentes. Je suis d'une ethnie qui fait partie des ethnies les plus renfermés sur eux, ils se croient supérieurs aux autres parce-qu'ils ont le teint clair. Et le fait que j'ai vécu entre la famille de ma mère qui sont des bozos et la famille de mon père ça m'a beaucoup permis d'être un être ouvert quoi. Même quand je suis venu vers l'extérieur malgré la discrimination, le racisme, ça m'a pas empêché d'aller vers les autres quoi, de parler avec eux, d'apprendre d'eux et d'échanger avec eux. Je me suis pas focalisé que sur mes origines peules, j'ai vu d'autres cultures. C'est comme une démarche anthropologique, quand tu as vécu 4ans en Algérie, t'as côtoyé une autre culture orientale et que tu viens ici tu côtoies une culture occidentale en même temps que la culture africaine, ça peut être que des valeurs de richesse quoi. Tu es alors métisse. Personnellement, culturellement et intellectuellement.

- Est-ce que depuis que tu es en France tu es retourné au Mali ?

-Non, au mois de septembre ça va faire 6 années. Je voulais mais vu que j'avais des problèmes de titre de séjour je pouvais pas. Mais je compte y aller cette année.

- Qu'est ce qui te manque le plus ?

- Ben déjà il y a la nourriture de ma mère qui me manque beaucoup. Les amis. Et mes parents. Mon père et ma mère surtout. Mes frères, en plus il y a eu des changements j'ai eu des neveux. Je les ai jamais vus. Mes sœurs se sont mariées j'y ai jamais été. Y'a tout ça quoi, tout ça qui m'a manqué. J'ai envie d'aller là-bas, voir au moins mes neveux qui sont nés, les cousins qui sont nés. De les prendre dans mes bras, de faire des trucs avec eux quoi. Les amis d'enfance. Bon le climat aussi, parce-que ici c'est pas possible.

- Qu'as tu acquis en France à quoi tu ne voudrais pas renoncer maintenant ?

- En plus des diplômes, moi je dirais que c'est sur le plan culturel que j'ai appris, et ma vision des choses ça a changé, j'y tiens beaucoup. Y'a le côté vivre ensemble ici et le côté réaliste du vécu, qui m'a beaucoup plu, fasciné même. Parce-que quand on était au Mali on connaissait la France qu'à travers les bouquins, les informations, les cartes postales. Et quand on vient vivre ici et que l'on voit qu'il y a un certain écart entre ce qu'on nous dit dans les médias, dans les bouquins, et la réalité sociale. C'est vraiment quelque chose que je conseillerais à tout le monde de vivre. Ça t'ouvre les yeux, ça change ta personnalité. Tu apprends beaucoup de choses, tu évolues. Pour moi c'est une évolution, c'est un plus de sortir, d'apprendre des autres que de rester dans sa culture et s'enfermer sur soi-même. Ça t'ouvres l'esprit, du côté intellectuel, culturel. C'est tout mon processus de métissage qui s'est bien accompli ici.

- Veux-tu faire passer un message ou rajouter quelque chose ?

- Ben franchement si tous les étudiants avaient la chance de pouvoir venir étudier ne serait-ce qu'ici, être confronté au quotidien, voir les problèmes, la réalité des choses. Y'a un truc qui me sidère en Afrique, les africains ont une certaine image mystique de la France ici. Y'a une certaine utopie qui considère que ici c'est l'eldorado. Tout ce qu'on a c'est facilement et tout va bien alors que c'est pas le cas. Donc si la plupart surtout la génération pouvait venir ne serait-ce que quelques mois d'immersion ici et voir les réalités et après rentrer au pays, ce sera un bon apprentissage. Même plus utile que les enseignements des écoles. Parce-que le vécu c'est comme une démarche anthropologique, tu t'immerges, tu vis comme la population d'accueil, et tu apprends mieux à connaître les gens que de lire des bouquins, voir à travers les médias, parce-que ce sont des informations complètement biaisées. Donc faut même que la plupart des africains fassent même des voyages éducatifs ici pour s'imprégner des réalités d'ici. Et franchement ce sera un bon point et pour la France et pour l'Afrique. L'image médiatique fait qu'on déteste la France à tort. Parce qu'on voit des trucs qui n'ont rien à voir avec la réalité. Et y'a le côté mystique, on a tellement mystifié la France qu'on veut tous venir ici en France et on croit que c'est facile. Généralement nous les étudiants et même les travailleurs quand on vient en France on est victime de cela. Quand on est ici on nous dérange beaucoup, on nous dit ouais il faut tout le temps envoyer de l'argent. Ici tout va bien alors que c'est pas le cas. Certes l'Afrique à beaucoup de problèmes la France aussi à beaucoup de problèmes. C'est ce que les africains ignorent totalement. Et nous on en souffre beaucoup. Moi-même j'ai des numéros qui m'appellent je décroche pas. J'ai même des amis, notre amitié s'est gâchée à cause de ça. Ils croient que nous on est là, on marche sur de l'or, on ramasse du diamant partout. Alors que c'est pas ça, t'as beau leur dire, t'as beau leur montrer ils arrivent pas à croire ça.

